|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-3_transparent.png | **Conférence mondiale de développementdes télécommunications de 2017 (CMDT-17)****Buenos Aires, Argentine, 9-20 octobre 2017** | C:\Users\murphy\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Outlook\PQ94T9LJ\bd_F_25Years_Horizontal-411959 (002).jpg |
|  |  |
|  | **Document WTDC17/13-F** |
|  | **25 juillet 2017** |
|  | **Original: anglais** |
| Président de la Commission d'études 2 de l'UIT-D |
| rapport SUR LES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION D'ÉTUDES 2 DE L'UIT-D POUR LA SIXIÈME PÉRIODE D'ÉTUDES COMPRISE ENTRE LA CMDT-14 ET LA CMDT-17 |
|  |
| **Résumé:**Le présent rapport propose une synthèse des activités réalisées par la Commission d'études 2 de l'UIT-D pour la sixième période d'études comprise entre la CMDT-14 et la CMDT-17.**Résultats attendus:**La CMDT-17 est invitée à prendre note de ce document.**Références:**[TDAG16-21/6](https://www.itu.int/md/D14-TDAG21-C-0006), [TDAG15-20/32](https://www.itu.int/md/D14-TDAG20-C-0032/), [2/REP/10](https://www.itu.int/md/D14-SG02-R-0010/) (2014), [2/REP/21](https://www.itu.int/md/D14-SG02-R-0021) (2015), [2/REP/32](https://www.itu.int/md/D14-SG02-R-0032/) (2016), [2/REP/42](https://www.itu.int/md/D14-SG02-R-0042/) (2017) |

# 1 Introduction

Le présent rapport couvre les activités menées par la Commission d'études 2 de l'UIT-D pendant la sixième période d'études, d'une durée de trois ans, qui s'est étalée entre la CMDT-14 et la CMDT‑17.

## 1.1 Mandat et résultats

La Commission d'études 2 (CE 2) a été mise en place conformément à la Résolution 2 (Rév.Dubaï, 2014) dans l'objectif d'étudier les Questions et problèmes relatifs aux services et applications utilisant les télécommunications/TIC, à la cybersécurité, aux télécommunications d'urgence et à l'adaptation aux effets des changements climatiques. La CE 2 est responsable de huit sujets relevant, au sens large, des domaines, des services et applications de télécommunication/TIC, du renforcement de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC, des tests de conformité et d'interopérabilité, de l'élimination en toute sécurité des déchets d'équipements électriques et électroniques, de l'utilisation des télécommunications/TIC pour l'atténuation des effets des changements climatiques dans les pays en développement, ainsi que pour la planification en prévision des catastrophes naturelles, l'atténuation de leurs effets et les opérations de secours, et l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques. La CE 2 étudie également la mise en oeuvre des télécommunications/TIC, compte tenu des travaux menés par l'UIT-T et l'UIT-R, et des priorités des pays en développement.

En outre, les travaux réalisés par le Groupe de travail par correspondance du GCDT sur le Règlement intérieur de l'UIT‑D (Résolution 1 de la CMDT) contribuent de manière importante au fonctionnement de la CE 2. Ces travaux ont consisté à examiner le texte existant de la Résolution 1 (Rév.Dubaï, 2014) afin de i) donner suite aux travaux importants réalisés à cet égard pendant la CMDT-14; ii) de proposer une interprétation pratique des méthodes de travail; et iii) de formuler des propositions qui seront examinées ultérieurement par les membres de l'UIT.

La CE 2 a achevé ses travaux lors de sa quatrième et dernière réunion tenue à Genève du 3 au 7 avril 2017. Elle a approuvé à cette occasion les rapports finals relatifs aux neuf questions dont l'étude lui a été confiée, à l'intention des membres de l'UIT.

## 1.2 Equipe de direction de la Commission d'études 2

La CMDT‑14 a désigné l'équipe de direction de la CE 2 pour la sixième période d'études (2014‑2017). La présidence a été confiée à M. Ahmad Reza Sharafat (République islamique d'Iran), qui a été secondé avec une remarquable compétence par les dix Vice-Présidents suivants:

– Mme Aminata Kaba-Camara (République de Guinée) (AFR) (a démissionné)

– M. Christopher Kemei (République du Kenya) (AFR)

– Mme Celina Delgado (Nicaragua) (AMS)

– M. Nasser Al Marzouqi (Emirats arabes unis) (ARB)

– M. Nadir Ahmed Gaylani (République du Soudan) (ARB)

– Mme Ke Wang (République populaire de Chine) (ASP)

– M. Ananda Raj Khanal (République fédérale démocratique du Népal) (ASP)

– M. Evgeny Bondarenko (Fédération de Russie) (CEI)

– M. Henadz Asipovich (République de Bélarus) (CEI)

– M. Petko Kantchev (République de Bulgarie) (EUR)

## 1.3 Questions confiées à la Commission d'études 2

Les participants à la CMDT-14 ont confié à la Commission d'études 2 l'étude des neuf Questions suivantes, qui ont été rassemblées en deux groupes principaux, donnant ainsi une indication de la manière dont des groupes de travail potentiels pourraient être constitués. A la suite de discussions approfondies, les participants à la CMDT-14 ont décidé de laisser les deux commissions d'études se prononcer sur la création éventuelle de groupes de travail. La CMDT‑14 a toutefois regroupé en deux catégories thématiques huit des neuf Questions confiées à la Commission d'études 2, initiative qui pourrait s'avérer utile pour progresser dans la mise en place éventuelle de groupes de travail.

Questions liées aux applications des TIC et à la cybersécurité

– Question 1/2: Créer la société intelligente: les applications des TIC au service du développement socio-économique.

– Question 2/2: L'information et les télécommunications/TIC au service de la cybersanté.

– Question 3/2: Sécurisation des réseaux d'information et de communication: bonnes pratiques pour créer une culture de la cybersécurité.

– Question 4/2: Assistance aux pays en développement concernant la mise en oeuvre des programmes de conformité et d'interopérabilité.

Questions liées aux changements climatiques, à l'environnement et aux télécommunications d'urgence

– Question 5/2: Utilisation des télécommunications/TIC pour la planification en prévision des catastrophes, l'atténuation de leurs effets et les interventions en cas de catastrophe.

– Question 6/2: Les TIC et les changements climatiques.

– Question 7/2: Stratégies et politiques concernant l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques.

– Question 8/2: Stratégies et politiques pour l'élimination ou le recyclage adéquats des déchets résultant de l'utilisation des télécommunications/TIC.

La Question 9/2, Identification des sujets d'étude des commissions d'études de l'UIT-R et de l'UIT-T qui intéressent particulièrement les pays en développement, n'appartient pas à ces groupements par thème, l'étude de cette Question étant pertinente pour la Commission 1 comme pour la Commission 2 de l'UIT-D.

Les titres des Questions ainsi que les noms des Rapporteurs, Vice-Rapporteurs et Coordonnateurs du BDT figurent dans l'**Annexe 1**. Le Document [2/2](https://www.itu.int/md/D14-sg02-c-0002)[[1]](#footnote-1), accessible sur le site web de la CE 2, contient les définitions des Questions, qui présentent, entre autres, l'exposé du problème, la description des résultats attendus, le plan de travail initial ainsi que les échéances pour l'obtention des résultats.

## 1.4 Groupe de travail 1/2

Au cours de sa première réunion organisée en septembre 2014, la Commission d'études 2 de l'UIT‑D a décidé de mettre en place un groupe de travail à titre expérimental, pour une durée d'un an, en vue de faciliter ses travaux, en particulier en ce qui concerne les Questions dont l'étude lui a été confiée quant aux changements climatiques, à l'environnement et aux télécommunications d'urgence. Lors de sa deuxième réunion, en septembre 2015, la CE 2 a décidé de prolonger l'existence de ce groupe pilote pour toute la durée de la période d'études, afin d'être mieux à même d'évaluer son utilité pour les Commissions d'études de l'UIT-D.

Conformément au mandat approuvé du Groupe de travail 1/2, le groupe de travail aura principalement pour objet de faciliter les travaux de la Commission d'études 2 sur les Questions qui lui sont attribuées:

– en identifiant les thèmes de travail potentiels dont l'étude pourrait faire l'objet d'activités conjointes, pour renforcer les résultats des travaux sur au moins deux des Questions concernées;

– en coordonnant l'étude des thèmes spécifiques qui intéressent au moins deux Questions;

– en encourageant la coordination entre les Questions concernées, les programmes et les initiatives régionales, ainsi que les entités compétentes au sein des autres Secteurs et à l'extérieur;

– en élaborant des propositions concrètes relatives aux Questions, conformément à la stratégie du Secteur UIT-D;

– en élaborant des propositions de Questions et des propositions relatives aux travaux des commissions d'études pour la période d'études suivante.

La Commission d'études a désigné l'un de ses Vice-Présidents, M. Petko Kantchev (Bulgarie) pour présider le Groupe de travail.

## 1.5 Participation et contributions écrites (2014-2017)

Pour l'ensemble de la période d'études, 461 délégués ont participé à au moins une réunion de la Commission d'études 2 (voir le **Graphique 1**). Beaucoup de ces délégués, pour ne pas dire la plupart, participent régulièrement, sur place ou à distance, année après année, aux travaux de la Commission d'études et des Groupes du Rapporteur associés. Dans ce contexte, à ce jour, le BDT a accueilli au total 1 835 délégués (voir le **Graphique 2**). Le plus grand nombre de participants viennent d'Afrique; viennent ensuite l'Asie-Pacifique, les Amériques, l'Europe, les Etats arabes et la Communauté des Etats indépendants (CEI) (voir le **Graphique 2**).

La Commission d'études 2 a examiné 604 documents au total, parmi lesquels 271 étaient des contributions (voir le **Graphique 3**). Ces contributions émanent, pour la majorité d'entre elles, de l'Asie-Pacifique et d'Europe; viennent ensuite les Amériques, l'Afrique, les pays de la CEI et les Etats arabes.

Comme l'illustre le **Tableau 1**, le nombre de contributions écrites, y compris de notes de liaison, reçues pour chaque Question a été suffisant pour l'élaboration des résultats attendus pour la période d'études. Les trois Questions pour lesquelles le nombre de contributions a été le plus élevé sont la Question 1/2, avec 107 contributions reçues, suivie par la Question 3/2 avec 92 contributions reçues, et enfin la Question 5/2, pour laquelle 86 contributions ont été reçues (voir le **Graphique 4**). Il est à noter que les notes de liaison reçues ont été prises en compte dans les chiffres du **Tableau 1** et du **Graphique 4**, étant donné que ce type de document illustre parfaitement la pertinence et l'intérêt que suscite une Question donnée. Le **Tableau 2** illustre le nombre de contributions reçues par an en vue des réunions de la Commission d'études 2 de l'UIT‑D et des Groupes du Rapporteur. Ce tableau indique également le nombre de notes de liaison envoyées et reçues au cours de la période d'études.

En outre, plusieurs des Groupes du Rapporteur ont utilisé des questionnaires, rassemblé des études de cas et mis à profit les résultats d'autres activités en cours à l'UIT pour étayer leur analyse. Au sein de la CE 2, ces travaux ont, dans une large mesure, été réalisés par le Groupe de travail 1/2 responsable des Questions 6/2, 7/2, et 8/2.

En ce qui concerne les contributions et présentations reçues d'organisations et d'institutions spécialisées, du secteur privé, des établissements universitaires et des universités, la Commission d'études 2 a constaté avec une grande satisfaction l'intérêt suscité tout au long de la période par les travaux sur les Questions et thèmes à l'étude.

GRAPHIQUE 1

Nombre de participants (chaque participant étant comptabilisé une seule fois) (par région)
aux réunions de la Commission d'études 2 et des Groupes du Rapporteur
(septembre 2014 – avril 2017)

****

Légende:

**Afrique, Amériques, Etats arabes, Asie-Pacifique, CEI, Europe**

**La participation aux séries de réunions des Groupes du Rapporteur pour la période donnée est comptabilisée; il n'est pas tenu compte de la participation aux ateliers et aux manifestations parallèles. Total: 461 participants.**

GRAPHIQUE 2

Nombre cumulatif de participants (par région) aux réunions de la Commission d'études 2
et des Groupes du Rapporteur (septembre 2014 – avril 2017)

****

Légende:

**Afrique, Amériques, Etats arabes, Asie-Pacifique, CEI, Europe**

**La participation aux séries de réunions des Groupes du Rapporteur pour la période donnée est comptabilisée; il n'est pas tenu compte de la participation aux ateliers et aux manifestations parallèles. Total: 1 835 participants.**

GRAPHIQUE 3

Nombre de contributions reçues émanant des membres, pour examen pendant les réunions
de la Commission d'études 2 et des Groupes du Rapporteur (par région)

****

Légende:

**Afrique, Amériques, Etats arabes, Asie-Pacifique, CEI, Europe, Autre (organisations régionales/internationales)**

**Statistiques fondées exclusivement sur les contributions des membres (sans tenir compte des documents de l'UIT, ni des notes de liaison reçues). Total: 271 documents, sur les 604 documents, au total, de la CE 2.**

TABLEAU 1

Nombre de contributions reçues pour chaque Question de la Commission d'études 2
(septembre 2014 – avril 2017)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Question de la CE 2 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | Total de 2014 à 2017 |
| **Question 1/2** | 28 | 36 | 36 | 11 | 111 |
| **Question 2/2** | 11 | 28 | 28 | 8 | 75 |
| **Question 3/2** | 18 | 35 | 32 | 5 | 90 |
| **Question 4/2** | 11 | 17 | 20 | 12 | 59 |
| **Question 5/2** | 17 | 27 | 31 | 9 | 84 |
| **Question 6/2** | 8 | 16 | 25 | 3 | 52 |
| **Question 7/2** | 10 | 19 | 22 | 7 | 58 |
| **Question 8/2** | 5 | 12 | 22 | 7 | 46 |
| **Question 9/2** | 3 | 7 | 16 | 7 | 33 |
| **Documents pour l'ensemble des Questions de la CE 2** | 18 | 23 | 23 | 10 | 74 |

Les chiffres par Question tiennent compte de tous les documents, afin de montrer l'activité relative à chaque Question.

*Certaines contributions sont susceptibles d'être comptabilisées plusieurs fois si elles concernent plusieurs Questions.*

**Nombre total de documents de la CE 2 pour la période 2014-2017: 604 documents.**

TABLEAU 2

Nombre de contributions reçues chaque année pour la Commission d'études 2
(septembre 2014 – avril 2017)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nombre total de contributions traitées dans le cadre des réunions annuelles de la CE 2 et des Groupes du Rapporteur | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | Nombre total de documents pour la période 2014-2017 |
| Nombre total de documents de la CE 2 | 96 | 197 | 203 | 108 | 604 |
| – Notes de liaison reçues | 24 | 29 | 46 | 17 | 116 |
| – Notes de liaison envoyées | 14 | 11 | 36 | 17 | 78 |

**Nombre total de documents de la CE 2 pour la période 2014-2017: 604 documents.**

GRAPHIQUE 4

Nombre de contributions reçues par Question en vue des réunions de la Commission d'études 2 et des Groupes
du Rapporteur (avec indication de l'origine) (septembre 2014 – avril 2017)

****

Légende:

Etats Membres; Etablissements universitaires; Membres de Secteur; Autres (y compris Coordonnateur du BDT de l'UIT/Rapporteurs/Notes de liaison); Organisations régionales et autres organisations internationales.

Les chiffres par Question tiennent compte de tous les documents, afin de montrer l'activité relative à chaque Question. Certaines contributions sont susceptibles d'être comptabilisées plusieurs fois si elles concernent plusieurs Questions.
**Nombre total de documents de la CE 2 pour la période 2014-2017: 604 documents.**

# 2 Réunions

## 2.1 Réunions de l'équipe de direction

Le Président et les Vice-Présidents de la Commission d'études 2 présents se sont réunis à Dubaï au cours de la CMDT. En plus de cette première réunion, l'équipe de direction de la Commission d'études 2 s'est réunie à quatre reprises, en présence des Vice-Présidents, des Rapporteurs, des Vice-Rapporteurs et des Coordonnateurs du BDT, la veille de chaque réunion de la Commission d'études 2, afin de préparer la réunion, d'approuver le programme de gestion du temps, d'examiner l'avancement de chacune des Questions à l'étude, d'évoquer les activités prévues et en cours, et de formuler des propositions visant à poursuivre l'amélioration du fonctionnement des commissions d'études.

## 2.2 Réunions de la Commission d'études 2

Au cours de la période d'études, la Commission d'études 2 s'est réunie quatre fois: trois fois au mois de septembre de chaque année (en 2014, 2015 et 2016), et une quatrième et dernière fois au mois d'avril 2017. L'**Annexe 2** indique les dates des réunions de la Commission d'études et des Groupes du Rapporteur compte tenu du fait que chaque Groupe du Rapporteur s'est aussi réuni séparément et à l'occasion de la réunion annuelle de la Commission d'études. Une quantité importante des travaux est réalisée par voie électronique et par correspondance entre les réunions traditionnelles.

**2.2.1 A sa première réunion**, tenue à Genève du 22 au 26 septembre 2014, la Commission d'études:

– a approuvé la nomination des Rapporteurs et des Vice-Rapporteurs pour les neuf Questions à l'étude;

– est convenue de plans de travail spécifiques et détaillés pour chacune des neuf Questions;

– a mis en place le Groupe de travail 1/2 afin de faciliter le travail de la Commission d'études 2 de l'UIT-D sur les Questions dont elle a la charge;

– est convenue des dates des réunions des Groupes du Rapporteur pour l'année 2015.

Le rapport de cette réunion est disponible à l'adresse suivante: [https://www.itu.int/md/D14‑SG02-R-0010/](https://www.itu.int/md/D14SG02-R-0010/).

**2.2.2 A sa deuxième réunion**, tenue à Genève du 7 au 11 septembre 2015, la Commission d'études:

– a approuvé le rapport de la réunion précédente;

– a approuvé la nomination des nouveaux Vice-Rapporteurs suivants: pour la Question 2/2 (cybersanté), Mme Malina Jordanova (Bulgarie); pour la Question 3/2 (cybersécurité), M. Christopher Banda (Malawi); pour la Question 7/2 (champs électromagnétiques), M. Dirk-Oliver Von der Emden (Suisse);

– est convenue des dates des réunions des Groupes du Rapporteur pour l'année 2016.

Le rapport de cette réunion est disponible à l'adresse suivante: [https://www.itu.int/md/D14‑SG02-R-0021/](https://www.itu.int/md/D14SG02-R-0021/).

**2.2.3 A sa troisième réunion,** tenue à Genève du 26 au 30 septembre 2016, la Commission d'études:

– a approuvé le rapport de la réunion précédente;

– a approuvé la nomination de M. Ananda Khanal (Népal) et de M. Juan Pablos Ceballos Ospina en qualité de nouveaux Corapporteurs pour la Question 8/2;

– a évoqué les futurs travaux de la Commission d'études 2 de l'UIT-D et les Questions dont l'étude lui a été confiée, à l'occasion de réunions supplémentaires et de séances de réflexion ayant été organisées au cours de la semaine;

– a évoqué de premières propositions relatives à l'avenir des Questions dont l'étude est confiée à la Commission d'études 2;

– est convenue des dates des réunions des Groupes du Rapporteur pour le mois de janvier 2017.

Le rapport de cette réunion est disponible à l'adresse suivante: [https://www.itu.int/md/D14‑SG02-R-0032](https://www.itu.int/md/D14SG02-R-0032).

**2.2.4 La quatrième et dernière réunion** a eu lieu à Genève du 3 au 7 avril 2017. A cette occasion, la Commission d'études:

– a approuvé 9 rapports contenant les résultats demandés par la CMDT-14 relatifs à chacune des Questions dont l'étude a été confiée à la CE 2.

Les participants à la réunion ont également engagé des discussions fructueuses sur l'avenir des Questions actuellement à l'étude et sur lesquelles les Etats Membres pourront s'appuyer dans le cadre des préparatifs en vue de la CMDT-17. Un résumé de ces débats est consigné à l'**Annexe 3** du présent rapport.

Les participants à la réunion ont également évoqué les dates de réunion de la Commission d'études 2 au cours de la prochaine période d'études (2018-2021).

Le rapport de cette réunion est disponible à l'adresse suivante: [https://www.itu.int/md/D14‑SG02-R-0043](https://www.itu.int/md/D14SG02-R-0043).

# 3 Résumé des principaux résultats obtenus

La présente partie donne un aperçu des résultats de l'étude de chaque Question de la Commission d'études 2.

Questions liées aux applications des TIC et à la cybersécurité

## 3.1 Question 1/2: Créer la société intelligente: les applications des TIC au service du développement socio-économique

Le rapport approuvé de la réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 1/2 tenue au mois d'avril 2017 figure dans le Document [2/REP/22](http://www.itu.int/md/D14-SG02-R-0022/fr). Le rapport final et les lignes directrices, qui figurent dans le Document [2/413](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0413/fr), ont été approuvés avec un certain nombre de modifications à apporter ([2/481](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0481/)).

Concernant l'avenir de la Question 1/2, les enquêtes menées par les Commissions d'études de l'UIT-D ont montré que les Membres étaient satisfaits des travaux réalisés; par ailleurs, des solutions pour la marche à suivre ont été proposées. Au cours de la réunion du Groupe du Rapporteur, on a souligné la nécessité de se concentrer sur des domaines particuliers afin de réaliser les objectifs de développement durable. Tout en appuyant l'adoption des principes des ODD dans le cadre des travaux relatifs à la Question 1/2 au cours de la prochaine période d'études, les participants à la réunion ont suggéré d'étudier également, pendant la prochaine période d'études, la manière dont les TIC doivent contribuer à améliorer d'autres valeurs, telles que la participation citoyenne, la collaboration entre parties prenantes, l'accessibilité de l'information, ainsi que le partage de ressources et la répartition équitable des bénéfices. Le Groupe du Rapporteur a conclu en proposant de poursuivre l'étude de cette Question avec le titre révisé suivant: "**Bonnes pratiques et lignes directrices relatives au développement des sociétés durables et intelligentes grâce aux TIC**".

## 3.2 Question 2/2: L'information et les télécommunications/TIC au service de la cybersanté

Le Document [2/REP/23](http://www.itu.int/md/D14-SG02-R-0023/en) contient le rapport approuvé de la réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 2/2 tenue en avril 2017. Le rapport final et les lignes directrices, qui figurent dans le Document [2/414](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0414/fr), ainsi que le Document temporaire [2/TD/16](https://www.itu.int/md/D14-SG02-170403-TD-0016), qui contient les modifications demandées à l'occasion de la réunion du Groupe du Rapporteur, ont été approuvés avec un certain nombre de modifications à apporter ([2/482](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0482)).

En ce qui concerne l'avenir de la Question 2/2, les participants à l'enquête ont souligné l'importance du sujet, ainsi que le besoin de poursuivre l'étude de cette Question et d'organiser des ateliers. Il a été suggéré de fusionner la Question 2/2 et la Question 7/2 (champs électromagnétiques) en vue d'en faire une question plus large portant sur l'utilisation des TIC pour parvenir à une société saine, mais aucun consensus n'a été trouvé. Le Groupe du Rapporteur a convenu qu'il était nécessaire de mettre en place des lignes directrices supplémentaires sur la manière de mettre en oeuvre de façon économique des solutions et des projets en matière de cybersanté. Les participants ont souligné l'importance de disposer de plates-formes pour la cybersanté interopérables, rentables et modulables, tout comme de solutions de cybersanté pour les pays en développement pouvant être facilement adaptées et intégrées. Le Groupe du Rapporteur a conclu en proposant de poursuivre l'étude de cette Question avec le titre révisé suivant: "**Bonnes pratiques et lignes directrices relatives à la mise en oeuvre rapide de la cybersanté**".

## 3.3 Question 3/2: Sécurisation des réseaux d'information et de communication: bonnes pratiques pour créer une culture de la cybersécurité

Le rapport approuvé de la réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 3/2 tenue au mois d'avril 2017 figure dans le Document [2/REP/24](http://www.itu.int/md/D14-SG02-R-0024/fr). Le rapport final, qui figure dans le Document [2/415](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0415/fr), ainsi que le Document temporaire [2/TD/17](https://www.itu.int/md/D14-SG02-170403-TD-0017/), qui contient les modifications demandées au cours de la réunion du Groupe du Rapporteur, ont été approuvés avec un certain nombre de modifications à apporter ([2/483](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0483)).

En ce qui concerne l'avenir de la Question 3/2, les participants à l'enquête ont souligné la nécessité de poursuivre l'étude de cette Question en raison de l'évolution permanente de la technologie et des menaces. La question de la cybersécurité continue d'être très préoccupante pour tout un chacun, et on a insisté sur la protection des citoyens et des infrastructures TIC nationales. On a souligné l'importance et l'utilité d'organiser des ateliers portant sur différents aspects de la cybersécurité, ainsi que la nécessité d'établir des rapports intérimaires annuels. Le Groupe du Rapporteur a conclu en proposant de poursuivre l'étude de cette Question avec le titre révisé suivant: "**Bonnes pratiques face aux menaces nouvelles et émergentes sur la cybersécurité**".

## 3.4 Question 4/2: Assistance aux pays en développement concernant la mise en oeuvre des programmes de conformité et d'interopérabilité

Le rapport approuvé de la réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 4/2 tenue au mois d'avril 2017 figure dans le Document [2/REP/25](http://www.itu.int/md/D14-SG02-R-0025/fr). Le rapport final, qui figure dans le Document [2/416](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0416/fr), a été approuvé avec un certain nombre de modifications à apporter ([2/484](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0484)).

En ce qui concerne l'avenir de la Question 4/2, les résultats de l'enquête soulignent l'importance du sujet abordé, en particulier concernant l'assistance apportée aux pays dans le cadre de la mise en oeuvre de systèmes C&I, et les participants à la réunion ont pris note des travaux menés actuellement dans le cadre du Programme du BDT. Dans le cadre des discussions relatives à l'avenir de la Question 4/2, il a été proposé de poursuivre l'étude de la Question, en révisant son champ d'application, ainsi que la méthode de travail adoptée. Certaines administrations, tout en reconnaissant l'importance des systèmes C&I, ont fait observer que l'accent devrait désormais être placé sur la mise en oeuvre des résultats d'études, et qu'il ne serait donc pas forcément nécessaire de créer une Question spécifique à ce sujet. **Aucun consensus n'a été trouvé**. Si la CMDT-17 décide de poursuivre l'étude de cette Question, il faudra modifier son titre, qui, tel qu'il est formulé actuellement, ne convient pas à une Question à l'étude. Dans ce cas,le titre suivant a été proposé comme possibilité: "**Stratégies, politiques et solutions novatrices pour la mise en oeuvre des programmes de conformité et d'interopérabilité (C&I) et lutte contre la contrefaçon des équipements TIC dans les pays en développement**".

Questions liées aux changements climatiques, à l'environnement et aux télécommunications d'urgence

## 3.5 Question 5/2: Utilisation des télécommunications/TIC pour la planification en prévision des catastrophes, l'atténuation de leurs effets et les interventions en cas de catastrophe

Le rapport approuvé de la réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 5/2 tenue au mois d'avril 2017 figure dans le Document [2/REP/26](http://www.itu.int/md/D14-SG02-R-0026/fr). Le rapport final relatif à la Question 5/2, qui figure dans le Document [2/417](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0417/fr), a été approuvé ([2/485](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0485)).

Le rapport final et les lignes directrices qui figurent dans le Document [2/417](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0417/fr), ainsi que le Document temporaire [2/TD/17](https://www.itu.int/md/D14-SG02-170403-TD-0017/), qui contient les modifications demandées au cours de la réunion du Groupe du Rapporteur, ont été approuvés avec un certain nombre de modifications à apporter.

S'agissant de l'avenir de la Question 5/2, les participants à l'enquête ont souligné l'importance des communications d'urgence, en particulier pour de nombreux pays en développement, et pour les membres de l'UIT en général. Certains des sondés ont suggéré de fusionner la Question 5/2 et la Question 6/2 (changements climatiques). Le Groupe a fait observer que la Question était à l'étude depuis presque dix ans. Il a été suggéré que les travaux menés au titre de la Question soient axés sur l'élaboration de lignes directrices destinées aux pays afin qu'ils puissent organiser des exercices d'intervention en cas de catastrophe. Les participants ont estimé qu'il s'agissait là d'un bon moyen d'aider les pays à passer du stade de l'élaboration de plans au stade de la mise en oeuvre. On a aussi insisté sur les besoins en matière de résilience et de réduction des risques de catastrophes, et il a été proposé d'adopter une approche modulaire des différents aspects de la Question à l'étude. Le Groupe du Rapporteur a conclu en proposant de poursuivre l'étude de cette Question avec le titre révisé suivant: "**Bonnes pratiques et lignes directrices de mise en oeuvre relatives à l'utilisation des télécommunications/TIC pour la gestion des catastrophes**".

## 3.6 Question 6/2: Les TIC et les changements climatiques

Le rapport approuvé de la réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 6/2 tenue au mois d'avril 2017 figure dans le Document [2/REP/27](http://www.itu.int/md/D14-SG02-R-0027/fr). Le rapport final qui figure dans le Document [2/418](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0418/fr), ainsi que le Document temporaire [2/TD/18](https://www.itu.int/md/D14-SG02-170403-TD-0018/), qui contient les modifications demandées au cours de la réunion du Groupe du Rapporteur, ont été approuvés avec quelques modifications à apporter ([2/486](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0486)).

Bien que les participants à l'enquête aient indiqué que cette Question existe sous une forme ou une autre depuis plusieurs périodes d'étude, les changements climatiques restent une priorité pour la plupart des pays. Les participants ont suggéré de fusionner la Question 6/2, la Question 5/2 (communications d'urgence) et la Question 8/2 (déchets d'équipements électriques et électroniques), tout en mettant l'accent sur la mise en oeuvre de normes élaborées au sein de la Commission d'études 5 de l'UIT-T. Il a été proposé de mettre l'accent, au cours de la prochaine période d'études, sur les bonnes pratiques et les lignes directrices, conformément à l'ODD 13. Le Groupe du Rapporteur a conclu en proposant de poursuivre l'étude de cette Question avec le titre révisé suivant: "**Bonnes pratiques et lignes directrices relatives à une action pour le climat reposant sur l'utilisation des TIC**". Les participants sont en outre convenus de mettre un accent particulier sur les solutions permettant aux petits Etats insulaires en développement (PEID), aux pays moins avancés (PMA) et à d'autres pays vulnérables de bénéficier des travaux menés au titre de la Question à l'étude. Les participants ont également fait observer la nécessité de mobiliser d'autres experts, ministères de l'Environnement ou organisations à l'échelle nationale pertinents en vue de contribuer à l'étude de ce sujet.

## 3.7 Question 7/2: Stratégies et politiques concernant l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques

Le rapport approuvé de la réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 7/2 tenue au mois d'avril 2017 figure dans le Document [2/REP/28](http://www.itu.int/md/D14-SG02-R-0028/fr). Le rapport final qui figure dans le Document [2/419](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0419/fr), ainsi que le Document temporaire [2/TD/17](https://www.itu.int/md/D14-SG02-170403-TD-0017/), qui contient les modifications demandées au cours de la réunion du Groupe du Rapporteur, ont été approuvés avec quelques modifications à apporter ([2/487](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0487)).

Concernant l'avenir de la Question 7/2, les participants interrogés ont souligné d'une seule voix l'importance du sujet, mais se sont toutefois montrés divisés en ce qui concerne l'avenir de la Question. Certains participants ont fait observer l'importance d'encourager l'adoption de politiques favorables au déploiement de technologies hertziennes conformes aux normes internationales, tandis que d'autres ont souligné la nécessité de fusionner la Question 7/2 et la Question 2/2 (cybersanté). Les participants se sont félicités de la collaboration avec l'OMS, et ont indiqué qu'il serait souhaitable de mettre en place une version révisée de la Question, qui tienne compte de l'accroissement de la pénétration du cellulaire, de la croissance du trafic, de l'utilisation accrue des services de données, de l'élargissement de la couverture des réseaux et de l'augmentation de leur capacité. Le Groupe du Rapporteur a conclu en proposant de poursuivre l'étude de cette Question avec le titre révisé suivant: "**Bonnes pratiques et lignes directrices relatives à la mesure et l'évaluation de l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques**".

## 3.8 Question 8/2: Stratégies et politiques pour l'élimination ou le recyclage adéquats des déchets résultant de l'utilisation des télécommunications/TIC

Le rapport approuvé de la réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 8/2 tenue au mois d'avril 2017 figure dans le Document [2/REP/29](http://www.itu.int/md/D14-SG02-R-0029/fr). Le rapport final qui figure dans le Document [2/420](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0420/fr) a été approuvé avec quelques modifications à apporter ([2/488](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0488/)).

En ce qui concerne l'avenir de la Question 8/2, les participants à l'enquête ont souligné le besoin de faire correspondre la Question 8/2 avec les travaux de la Commission d'études 5 de l'UIT-T. Ils ont aussi proposé de fusionner la Question 8/2 avec la Question 6/2 (changements climatiques) et une version révisée de la Question 7/2 (champs électromagnétiques). Il a été convenu de poursuivre l'étude de la Question 8/2, bien que son champ d'application au cours de la prochaine période d'études doive être modifié, avec le titre révisé suivant: "**Lignes directrices de mise en oeuvre pour la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques et la protection de l'environnement** **de manière rentable**".

## 3.9 Question 9/2: Identification des sujets d'étude des commissions d'études de l'UIT-R et de l'UIT-T qui intéressent particulièrement les pays en développement

Le rapport approuvé de la réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 9/2 tenue au mois d'avril 2017 figure dans le Document [2/REP/30](http://www.itu.int/md/D14-SG02-R-0030/fr). Le rapport final qui figure dans le Document [2/421](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0421/fr) a été approuvé avec plusieurs modifications à apporter ([2/489](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0489)).

En ce qui concerne l'avenir de la Question 9/2, les participants à l'enquête soulignent l'importance du sujet abordé et indiquent que la collaboration intersectorielle devrait être renforcée. Cependant, un faible nombre de contributions ont été reçues pour examen au titre de la Question de la part des membres de l'UIT-D pendant la période d'études; par conséquent, bien que le rapport final soit très apprécié, d'autres mécanismes seraient peut-être mieux adaptés qu'une Question à l'étude. Si le fait d'inviter des représentants des autres Secteurs et du Secrétariat général à se tenir régulièrement informés de leurs activités respectives semble une alternative utile, le rôle d'intermédiaire qu'a joué le Rapporteur pour la Question 9/2 s'est avéré essentiel pour veiller à ce que les renseignements pertinents, appropriés et importants relatifs aux sujets d'étude et provenant d'autres Secteurs soient fournis aux membres de l'UIT-D. **L'étude de cette Question ne pourra être interrompue qu'une fois les préoccupations mentionnées plus haut traitées efficacement et comme il se doit**.

## 3.10 Groupe de travail 1/2

Le rapport approuvé de la réunion du Groupe de travail 1/2 tenue au mois d'avril 2017 figure dans le Document [2/REP/31](http://www.itu.int/md/D14-SG02-R-0031/fr).

Concernant l'avenir des groupes de travail au sein des Commissions d'études de l'UIT-D, les réponses à l'enquête ont été examinées conjointement avec l'opinion et les pistes de réflexion du Président du Groupe de travail 1/2. Les participants interrogés se sont dits partagés quant à l'utilité des groupes de travail au sein de l'UIT-D. Au cours des débats concernant l'avenir du Groupe de travail 1/2, les participants ont fait observer le fait que le mandat du groupe de travail doit être clair en ce qui concerne toutes les Questions qui lui sont confiées, ainsi que pour les Rapporteurs chargés de ces Questions, afin que le Groupe de travail puisse fonctionner correctement. Si ces conditions sont respectées, le Groupe de travail 1/2 peut poursuivre ses travaux. Plusieurs participants à la réunion ont noté et reconnu que dans les autres Secteurs de l'UIT, l'accent est mis en priorité sur les travaux des groupes de travail et non sur les groupes du Rapporteur correspondants. Les participants ont estimé d'un commun accord qu'une fois les Questions déterminées, un mandat clair pour le Groupe de travail peut être établi.

# 4 Résultats des études relatives aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D

Au cours des derniers mois, les Commissions d'études de l'UIT-D ont élaboré deux enquêtes afin de recueillir des commentaires sur différents aspects relatifs au travail des Commissions d'études de l'UIT-D.

## 4.1 Enquête mondiale sur les travaux des Commissions d'études de l'UIT-D (6ème période d'études, 2014-2017)

L'"**Enquête mondiale sur les travaux des Commissions d'études de l'UIT-D (6ème période d'études, 2014-2017**", a été réalisée à l'initiative des responsables de la Question 9/2 de la Commission d'études 2 de l'UIT-D. Elle a été envoyée aux coordonnateurs désignés dans les Etats Membres de l'UIT, aux Membres de Secteur, aux Associés, aux établissements universitaires et aux membres des équipes de direction de la Commission d'études 1 et de la Commission d'études 2 de l'UIT-D, via une lettre circulaire, en novembre 2016 ([BDT/IP/CSTG-14](http://www.itu.int/md/D14-CA-CIR-0014)). L'objet premier de cette enquête était de recueillir des avis sur l'utilité des résultats des études menées par les Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D, de déterminer la pertinence des sujets à l'étude et d'obtenir des contributions concernant de futurs domaines prioritaires. Quarante réponses avaient été reçues au moment où l'étude a été close. Les réponses provenaient, pour 57,5% d'entre elles, de représentants des Administrations, d'organismes publics et de ministères. Certains des résultats ont été rendus publics, et notamment:

– Concernant la **structure** et le **nombre des Commissions d'études de l'UIT-D**, l'existence des deux commissions actuelles a été considérée appropriée. Cependant, certains des commentaires reçus révèlent qu'aux yeux des membres, **certaines des Questions ne sont pas confiées à la commission d'études appropriée** (les Questions relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques et à l'exposition aux champs électromagnétiques devraient être confiées à la CE 1). Le caractère ambigu des mandats actuels des commissions d'études a été mentionné. Le **grand nombre de Questions** a également été mentionné dans plusieurs réponses. Pour certains des participants interrogés, il pourrait être pertinent de fusionner certaines Questions en vue de renforcer les Commissions d'études de l'UIT-D. Aucune des réponses n'a fait ressortir la volonté d'augmenter le nombre de Questions confiées à chaque commission.

– On a répété l'importance d'**éviter** **tout double emploi** quant aux travaux menés au sein des commissions d'études des autres secteurs de l'UIT. Certains sujets sont déjà étudiés par l'UIT-T et par l'UIT-R. Les participants ayant répondu à l'étude ont également évalué leur **satisfaction concernant les documents résultant de l'étude des Questions confiées à la Commission 1 et à la Commission 2 de l'UIT-D**, au vu de leur pertinence et des résultats qu'ils suscitent pour la période d'études. A cet égard, les sondés se sont dits "très satisfaits" des Questions 5/1, 7/1, 8/1, de la Résolution 9 et des Questions 1/2 (à égalité avec "satisfaits"), 3/2 et 5/2, et ils se sont dits "satisfaits" des Questions 1/1, 2/1, 3/1, 4/1, 6/1, ainsi que des Questions 2/2, 4/2, 6/2, 7/2, 8/2, et 9/2. La plupart des participants interrogés ne se sont pas dits "neutres" ni "non satisfaits" des produits résultant de l'étude des Questions confiées à la CE 1 et à la CE 2.

L'**Annexe 4** du présent rapport et le Document[2/448 + Annexes](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0448/fr) contiennent toutes les précisions relatives aux résultats de l'enquête.

## 4.2 Enquête sur les Questions confiées aux commissions d'études, les procédures et les propositions concernant les activités futures

L'**enquête soumise aux participants sur les Questions confiées aux commissions d'études, les procédures et les propositions concernant les activités futures concernant ces commissions** a été réalisée à l'initiative de l'équipe de direction de la Commission d'études 1, de la Vice-Présidente de la CE 1 Mme Regina Fleur Assoumou-Bessou, de Côte d'Ivoire, et de la Présidente de la CE 1, Mme Roxanne McElvane Webber. Elle s'adressait à l'ensemble des participants aux réunions des commissions d'études et des Groupes du Rapporteur de l'UIT-D. Mme Christine Sund a présenté la structure de l'enquête, qui se compose de trois parties, à savoir une première partie intitulée renseignements et coordonnées, une deuxième partie permettant de proposer une analyse et des propositions concernant les Questions dont l'étude a été confiée à la Commission d'études 1 et à la Commission d'études 2, et une troisième section permettant de formuler des propositions visant à renforcer les activités des Commissions d'études de l'UIT-D au cours de la prochaine période d'études. Au total, 28 réponses provenant de 22 pays différents ont été reçues. L'analyse de la participation au niveau régional indique que 29% des réponses reçues viennent d'Afrique, 19% des Amériques, 19% de l'Asie-Pacifique, 9% de la CEI et 24% d'Europe.

Dans le cadre de l'enquête, il était demandé aux participants de donner leur avis concernant l'avenir de chaque Question confiée à la Commission d'études 1 et à la Commission d'études 2, en choisissant l'une des quatre possibilités proposées, à savoir poursuivre, fusionner, réviser ou suspendre. Les résultats ont indiqué que les participants souhaitent poursuivre l'étude de l'ensemble des Questions. Néanmoins, il a été proposé de réviser ou de fusionner certaines Questions. Parmi les propositions le plus fréquemment choisies figurent la demande de fusionner la Question 1/1 et la Question 2/1, ainsi que la nécessité d'éviter tout double emploi et chevauchement des travaux menés au sein des différentes Commissions d'études de l'UIT-D, ainsi qu'avec des groupes d'autres secteurs.

Le Document [2/453 + Annexe](https://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0453/fr) contient de plus amples renseignements relatifs à l'enquête.

# 5 Conclusion

Si la Commission d'études 1 s'est acquittée avec succès du mandat qui lui a été confié, c'est grâce au travail inlassable, au dévouement, à la persévérance, à la souplesse et aux compétences de toutes les parties concernées, à savoir l'Equipe de direction de la CE 2, les Vice‑Présidents, les Rapporteurs, les Vice-Rapporteurs, les Coordonnateurs, le Secrétariat, les auteurs actifs de contributions, les participants aux réunions, les interprètes et les traducteurs. Grâce à l'appui sans faille du Directeur du BDT et de ses collaborateurs, la Commission d'études a mené à bien sa mission.

Annexe 1

Liste des Président, Vice-Présidents, Rapporteurs, Vice-Rapporteurs et
Coordonnateurs du BDT pour la Commission d'études 2

**Sixième période d'études (2014-2017)**

Président et Vice-Présidents de la Commission d'études 2

| Fonction | Nom | Entité représentée | Région |
| --- | --- | --- | --- |
| Président | M. Ahmad Reza SHARAFAT | Iran (République islamique d') | ASP |
| Vice-Présidente | Mme Aminata KABA-CAMARA | Guinée | AFR |
| Vice-Président | M. Christopher KEMEI | Kenya | AFR |
| Vice-Présidente | Mme Celina DELGADO | Nicaragua | AMS |
| Vice-Président | M. Nasser AL MARZOUQI | Emirats arabes unis | ARB |
| Vice-Président | M. Nadir Ahmed GAYLANI | Soudan | ARB |
| Vice-Présidente | Mme WANG Ke | Chine (République populaire de) | ASP |
| Vice-Président | M. Ananda Raj KHANAL | Népal | ASP |
| Vice-Président | M. Evgeny BONDARENKO | Russie | CEI |
| Vice-Président | M. Henadz ASIPOVIC | Bélarus | CEI |
| Vice-Président | M. Petko KANTCHEV | Bulgarie | EUR |

|  |  |
| --- | --- |
| Question | Titre de la Question |
| Q1/2 | Créer la société intelligente: les applications des TIC au service du développement socio-économique |
| Titre | Nom | Entité représentée | Région |
| Rapporteur | M. James Ngari NJERU | Kenya | AFR |
| Vice-Rapporteur | M. Cheung-Moon CHO | Corée (République de) | ASP |
| Vice-Rapporteur | M. Richard ANAGO | Burkina Faso | AFR |
| Vice-Rapporteur | Mme Joëlle Géraldine ZOPANI YASSENGOU | République centrafricaine | AFR |
| Vice-Rapporteur | Mme Xing XIN | Chine (République populaire de) | ASP |
| Vice-Rapporteur | M. Romain CIZA | République démocratique du Congo | AFR |
| Vice-Rapporteur | M. Jean-David RODNEY | Haïti | AMS |
| Vice-Rapporteur | M. Seydou DIARRA | Mali | AFR |
| Vice-Rapporteur | M. Evgeny BONDARENKO | Intervale, Fédération de Russie | CEI |
| Vice-Rapporteur | M. Dominic VERGINE | ARM Holdings Plc., Royaume-Uni | EUR |
| Vice-Rapporteur | M. Turhan MULUK | Intel Corporation, Etats-Unis d'Amérique | AMS |
| Coordonnateurs |
| Coordonnateur du BDT | M. Hani ESKANDAR | UIT/BDT | Siège |
| Coordonnateur du BDT | M. Takashi MASUMITSU | UIT/BDT | Siège |
| Coordonnateur du BDT | Mme Ida JALLOW | UIT/AFR | AFR |
| Coordonnateur du BDT | M. Karim ABDELGHANI | UIT/ARB | ARB |
| Coordonnateur du BDT | M. Ashish NARAYAN | UIT/ASP | ASP |
| Coordonnateur du BDT | M. Farid NAKHLI  | UIT/CEI | CEI |
| Question | Titre de la Question |
| Q2/2 | Les technologies de l'information et de la communication au service de la cybersanté |
| Titre | Nom | Entité représentée | Région |
| Rapporteur | M. Isao NAKAJIMA | Japon | ASP |
| Corapporteur | M. Done-Sik YOO | Corée (République de) | ASP |
| Vice-Rapporteur | M. Grégory DOMOND | Haïti | AMS |
| Vice-Rapporteur | M. Leonid ANDROUCHKO | Dominic Foundation, Suisse | EUR |
| Vice-Rapporteur | Mme Malina JORDANOVA | Bulgarie | EUR |
| Coordonnateurs |
| Coordonnateur du BDT | M. Hani ESKANDAR | UIT/BDT | Siège |
| Coordonnateur du BDT | M. Takashi MASUMITSU | UIT/BDT | Siège |
| Coordonnateur du BDT | M. Ali Drissa BADIEL | UIT/AFR | AFR |
| Coordonnateur du BDT | M. Getachew SAHLU | UIT/AFR | AFR |
| Coordonnateur du BDT | M. Karim ABDELGHANI | UIT/ARB | ARB |
| Coordonnateur du BDT | M. Ashish NARAYAN | UIT/ASP | ASP |
| Question | Titre de la Question |
| Q3/2 | Sécurisation des réseaux d'information et de communication: meilleures pratiques pour créer une culture de la cybersécurité |
| Titre | Nom | Entité représentée | Région |
| Rapporteur | Mme Rozalin Basheer Faqeer AL‑BALUSHI | Autorité de régulation des télécommunications d'Oman (TRA), Oman | ARB |
| Rapporteur | M. Eliot LEAR | Etats-Unis d'Amérique | AMS |
| Vice-Rapporteur | M. Albert KAMGA | Cameroun | AFR |
| Vice-Rapporteur | M. Jean-David RODNEY | Haïti | AMS |
| Vice-Rapporteur | Mme Miho NAGANUMA | Japon | ASP |
| Vice-Rapporteur | M. Jaesuk YUN | Corée (République de) | ASP |
| Vice-Rapporteur | M. Damnam Kanlanfei BAGOLIBE | Togo | AFR |
| Vice-Rapporteur | Mme Jabin S. VAHORA | Etats-Unis d'Amérique | AMS |
| Vice-Rapporteur | M. Christopher BANDA | Malawi | AFR |
| Coordonnateurs |
| Coordonnateur du BDT | M. Marco OBISO  | UIT/BDT | Siège |
| Coordonnateur du BDT | M. Luc DANDURAND | UIT/BDT | Siège |
| Coordonnateur du BDT | Mme Rosheen AWOTAR-MAUREE | UIT/BDT | Siège |
| Coordonnateur du BDT | M. Ali Drissa BADIEL | UIT/AFR | AFR |
| Coordonnateur du BDT | M. Serge Valéry ZONGO | UIT/AFR | AFR |
| Coordonnateur du BDT | M. Pablo PALACIOS | UIT/AMS | AMS |
| Coordonnateur du BDT | Mme Rouda ALAMIR ALI | UIT/ARB | ARB |
| Coordonnateur du BDT | M. Sameer SHARMA | UIT/ASP | ASP |
| Coordonnateur du BDT | M. Farid NAKHLI | UIT/CEI | CEI |
| Question | Titre de la Question |
| Q4/2 | Assistance aux pays en développement pour la mise en oeuvre de programmes de conformité et d'interopérabilité |
| Titre | Nom | Entité représentée | Région |
| Rapporteur | M. Cheikh Tidjani OUDAA | Mauritanie | AFR |
| Rapporteur | M. Gordon GILLERMAN | Etats-Unis d'Amérique | AMS |
| Vice-Rapporteur | Mme Lisa J. CARNAHAN | Etats-Unis d'Amérique | AMS |
| Vice-Rapporteur | M. Osmar MACHADO | Brésil | AMS |
| Vice-Rapporteur | M. Richard ANAGO | Burkina Faso | AFR |
| Vice-Rapporteur | M. Roland Yaw KUDOZIA | Ghana | AFR |
| Vice-Rapporteur | M. Faryd NAKHLI(a quitté ses fonctions) | Bélarus | CEI |
| Coordonnateurs |
| Coordonnateur du BDT | M. Vladimir DAIGELE | UIT/BDT | Siège |
| Coordonnateur du BDT | Mme Chali TUMELO | UIT/AFR | AFR |
| Coordonnateur du BDT | M. Bruno RAMOS | UIT/AMS | AMS |
| Coordonnateur du BDT | M. Slaheddine MAAREF | UIT/ARB | ARB |
| Coordonnateur du BDT | M. Sameer SHARMA | UIT/ASP | ASP |
| Question | Titre de la Question |
| Q5/2 | Utilisation des télécommunications/TIC pour la planification préalable aux catastrophes, l'atténuation des effets des catastrophes et les interventions en cas de catastrophe |
| Titre | Nom | Entité représentée | Région |
| Rapporteur | Mme Kelly O'KEEFE | Etats-Unis d'Amérique | AMS |
| Vice-Rapporteur | M. Jean-Marie MAIGNAN | Haïti | AMS |
| Vice-Rapporteur | M. Hideo IMANAKA | Japon | ASP |
| Vice-Rapporteur | M. Richard KROCK | Alcatel-Lucent USA Inc., Etats‑Unis d'Amérique | AMS |
| Coordonnateurs |
| Coordonnateur du BDT | Mme Maritza DELGADO SOLARTE | UIT/BDT | Siège |
| Coordonnateur du BDT | M. Jean-Jacques MASSIMA | UIT /AFR | AFR |
| Coordonnateur du BDT | M. Rodrigo ROBLES | UIT/AMS | AMS |
| Coordonnateur du BDT | M. Wisit ATIPAYAKOON | UIT/ASP | ASP |
| Question | Titre de la Question |
| Q6/2 | Les TIC et les changements climatiques |
| Titre | Nom | Entité représentée | Région |
| Rapporteur | M. Philip KELLEY | France | EUR |
| Vice-Rapporteur | M. Joseph Bruno YUMA UTCHUDI | République démocratique du Congo | AFR |
| Vice-Rapporteur | M. Naoki FUKE | Japon | ASP |
| Vice-Rapporteur | M. Nasser AL MARZOUQI | Emirats arabes unis | ARB |
| Coordonnateurs |
| Coordonnateur du BDT | Mme Maritza DELGADO SOLARTE | UIT/BDT | Siège |
| Coordonnateur du BDT | Mme Anne Rita SSEMBOGA | UIT/AFR | AFR |
| Coordonnateur du BDT | M. Rodrigo ROBLES | UIT/AMS | AMS |
| Coordonnateur du BDT | M. Mustafa AL MAHDI | UIT/ARB | ARB |
| Question | Titre de la Question |
| Q7/2 | Stratégies et politiques concernant l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques |
| Titre | Nom | Entité représentée | Région |
| Rapporteur | Mme Dan LIU  | Chine (République populaire de) | ASP |
| Vice-Rapporteur | M. Issoufi K. MAIGA | Mali | AFR |
| Vice-Rapporteur | M. Dirk-Oliver VON DER EMDEN | Suisse | EUR |
| Coordonnateurs |
| Coordonnateur du BDT | M. István BOZSOKI | UIT/BDT | Siège |
| Coordonnateur du BDT | M. Jean-Jacques MASSIMA | UIT/AFR | AFR |
| Coordonnateur du BDT | M. Getachew SAHLU | UIT/AFR | AFR |
| Question | Titre de la Question |
| Q8/2 | Stratégies et politiques pour l'élimination ou le recyclage adéquats des déchets résultant de l'utilisation des télécommunications/TIC |
| Titre | Nom | Entité représentée | Région |
| Corapporteur | M. Juan Pablo CEBALLOS OSPINA | Colombie | AMS |
| Corapporteur | M. Ananda KHANAL | Autorité des télécommunications du Népal (NTA), Népal | ASP |
| Vice-Rapporteur | M. Géraud-Constant AHOKPOSSI | Bénin | AFR |
| Rapporteur | Mme Sandra ALVARADO BARRERO (a démissionné) | Colombie | AMS |
| Coordonnateurs |
| Coordonnateur du BDT | M. Orhan OSMANI | UIT/BDT | Siège |
| Coordonnateur du BDT | M. Emmanuel KAMDEM | UIT/AFR | AFR |
| Coordonnateur du BDT | M. Mustafa AL MAHDI | UIT/ARB | ARB |
| Question | Titre de la Question |
| Q9/2 | Identification des sujets d'étude des commissions d'études de l'UIT-R et de l'UIT-T qui intéressent particulièrement les pays en développement |
| Titre | Nom | Entité représentée | Région |
| Rapporteur | M. Nasser AL MARZOUQI | Emirats arabes unis | ARB |
| Coordonnateurs |
| Coordonnateur du BDT | Mme Eun-Ju KIM | UIT/BDT | Siège |
| Coordonnateur du BDT | Mme Christine SUND | UIT/BDT | Siège |

Annexe 2

Commission d'études 2 de l'UIT-D: Liste des réunions de la Commission d'études et des Groupes du Rapporteur, ainsi que des ateliers parallèles (2014-2017)

| Réunion de la Commission d'études/des Groupes du Rapporteur | Date et lieu |
| --- | --- |
| Réunions de la Commission d'études 1 |  |
| [Quatrième réunion de la Commission d'études 2 de l'UIT-D](http://www.itu.int/ITU-D/CDS/sg/blkmeetings.asp?lg=1&sp=2010&blk=13160) | 3-7 avril 2017, Suisse [Genève] |
| [Troisième réunion de la Commission d'études 2 de l'UIT-D](http://www.itu.int/ITU-D/CDS/sg/blkmeetings.asp?lg=1&sp=2010&blk=12590) | 26-30 septembre 2016, Suisse [Genève] |
| [Deuxième réunion de la Commission d'études 2 de l'UIT-D](http://www.itu.int/net3/ITU-D/stg/blkmeetings.aspx?blk=11948) | 7-11 septembre 2015, Suisse [Genève] |
| [Première réunion de la Commission d'études 2 de l'UIT-D](http://www.itu.int/ITU-D/study_groups/SGP_2010-2014/meetings/STG/2010/index.html)  | 22 au 26 septembre 2014, Suisse [Genève] |
| Réunions des Groupes du Rapporteur |  |
| [Réunions des Groupes du Rapporteur pour les Questions 1/2, 2/2, 3/2, 4/2, 5/2, 6/2, 7/2, 8/2 et 9/2 de la Commission d'études 2](https://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/sg/blkmeetings.asp?lg=1&sp=2014&blk=16864)  | 18 (après-midi)-27 janvier 2017, Suisse [Genève] |
| [Réunions des Groupes du Rapporteur pour les Questions 1/2, 2/2, 3/2, 4/2, 5/2, 6/2, 7/2, 8/2 et 9/2 de la Commission d'études 2](https://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/sg/blkmeetings.asp?lg=1&sp=2014&blk=15703) | 18-29 avril 2016, Suisse [Genève] |
| [Réunions des Groupes du Rapporteur pour les Questions 1/2, 2/2, 3/2, 4/2, 5/2, 6/2, 7/2, 8/2 et 9/2 de la Commission d'études 2](https://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/sg/blkmeetings.asp?lg=1&sp=2014&blk=14211) | 27 avril-8 mai 2015, Suisse [Genève] |
| Ateliers parallèles  |  |
| [Atelier de l'UIT sur la cybersécurité: Cybersécurité et évaluation des risques dans la pratique](http://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/sg/blkmeetings.asp?lg=1&sp=2014&blk=16864) | 26 janvier 2017, Suisse [Genève] |
| [Atelier de l'UIT sur les télécommunications d'urgence et les secours en cas de catastrophe](https://www.itu.int/en/ITU-D/Study-Groups/2014-2018/Pages/side-events/2016/cybersecurity-workshop.aspx) | 27 septembre 2016, Suisse [Genève] |
| [Atelier de l'UIT sur la cybersécurité: Organiser des cyberexercices au niveau national et élaborer des stratégies nationales en matière de cybersécurité](https://www.itu.int/en/ITU-D/Study-Groups/2014-2018/Pages/side-events/2016/cybersecurity-workshop.aspx) | 18-19 avril 2016, Suisse [Genève] |
| Atelier de l'UIT sur la cybersécurité: "Les enjeux de la cybersécurité mondiale et la collaboration pour un renforcement efficace de la cybersécurité dans les pays en développement" | 8 septembre 2015, Suisse [Genève] |

Annexe 3

Proposition de sujets d'études à confier à la Commission d'études 2 d'après les conclusions des réunions du Groupe ad hoc tenues du 3 au 6 avril

Un Groupe Ad hoc a été créé en vue de rassembler des idées concernant l'avenir de chaque Question dont l'étude est confiée à la Commission d'études 2.

Les titres sur lesquels les participants se sont mis d'accord concernant les Questions proposées pour la prochaine période d'études sont indiqués dans la dernière colonne du tableau ci-dessous. Dans ses autres colonnes, ce tableau contient également des idées, des sujets et des mots clés proposés par certains participants, dont les participants à la réunion n'ont toutefois pas débattu. Ce tableau a vocation à aider les Administrations dans le cadre de la préparation en vue de la CMDT à venir.

Lors de la **première réunion** tenue lundi 3 avril 2017 (17 h 00-17 h 50), les participants se sont livrés à un premier échange d'idées quant à l'approche à adopter concernant la rédaction de propositions de sujets d'études à confier à la Commission d'études 2 de l'UIT-D pour la prochaine période d'études.

Lors de la **deuxième réunion** tenue mardi 4 avril 2017 (17 h 45-19 h 15), les participants n'ont pas exprimé d'objection concernant le fait de poursuivre l'étude des Questions 1/2, 2/2, 3/2, 5/2, 7/2, et 8/2 et ont estimé que les Questions 4/2, 6/2 et 9/2 nécessitent des discussions plus approfondies. Les participants à la réunion sont convenus de recenser les ODD qui correspondent à chaque sujet d'études. Ils sont également convenus d'identifier les résultats associés à chaque Question dans la contribution de l'UIT-D au plan stratégique de l'UIT.

Lors de la **troisième réunion** tenue mercredi 5 avril 2017 (17 h 45-19 h 00), les participants ont poursuivi l'élaboration du contenu du tableau et sont convenus d'attendre les contributions des Groupes du Rapporteur relatives aux Questions 3/2, 4/2 et 6/2 avant d'achever la version qui sera soumise pour examen pendant la séance plénière de la CE 2. En vue du remplacement de la Question 9/2, les participants à la réunion se sont accordés sur le fait qu'un mécanisme alternatif de partage des informations relatives aux activités de l'UIT-T, de l'UIT-R ou du Secrétariat général tout au long de la période d'études devrait être mis en oeuvre.

Lors de la **quatrième et dernière réunion** tenue jeudi 6 avril 2017 (17 h 45-19 h 15), les participants ont ajouté des propositions de titres pour la Question 3/2 et pour la Question 5/2. Un titre a aussi été proposé pour la Question 6/2; toutefois, ce titre devra être confirmé lors des débats qui auront lieu au cours de la réunion du Groupe du Rapporteur, le 7 avril.

| Question de la Commission d'études 2 de l'UIT-D existante  | Proposition du Groupe du Rapporteur  | Thèmes d'étude futurs, selon les résultats des enquêtes  | Propositions | Futures Questions proposées pour la CE 2 de l'UIT-D |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Mots clés et thèmes d'étude | Titres |
| QUESTION 1/2 "Créer la société intelligente: les applications des TIC au service du développement socio‑économique" | Poursuivre l'étude de la Question et en réviser le contenu. L'intelligence artificielle, les mégadonnées, l'engagement social, la santé et l'agriculture ont été cités comme thèmes d'étude associés. | Internet des objets (IoT) | Nouveau thème d'étude proposé sur l'Internet des objets ([2/423](https://www.itu.int/md/d14-sg02-c-0423)).Intelligence artificielle, mégadonnées ([2/427](https://www.itu.int/md/d14-sg02-c-0427)).Participation des citoyens, ouverture de l'information ([2/457R1](https://www.itu.int/md/d14-sg02-c-0457)). | – Lignes directrices relatives à la mise en oeuvre – Internet des objets (IoT)– Intelligence artificielle (AI)– Mégadonnées– Société intelligente– Villes et communautés intelligentes – ODD– Informatique en nuage – Analyse des données – Données ouvertes | **Poursuivre** l'étude de la Question mais en réviser le titre et le contenu.**"Bonnes pratiques et lignes directrices relatives au développement des sociétés durables et intelligentes grâce aux TIC"** |
| QUESTION 2/2"Les technologies de l'information et de la communication au service de la cybersanté" | Poursuivre l'étude de la Question et en réviser le titre "Mise en oeuvre dans les meilleurs délais des projets de cybersanté dans les pays en développement". | Fusion des Questions 2/2 et 7/2 | Fusion des Questions 2/2 et 7/2 et nouvelle Question 2/2 intitulée "Information et télécommunications au service de la cybersanté, y compris l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques" ([2/451](https://www.itu.int/md/d14-sg02-c-0451)).Nouveau sujet: les mégadonnées et l'intelligence artificielle au service de la cybersanté ([2/462](https://www.itu.int/md/d14-sg02-c-0462)). | – Bonnes pratiques – Cybersanté – Mise en oeuvre accélérée – Normalisation– Cybersanté sur mobile – Mégadonnées médicales  | **Poursuivre** l'étude de la Question mais en réviser le titre et le contenu.**"Bonnes pratiques et lignes directrices relatives à la mise en oeuvre rapide de la cybersanté"** |
| QUESTION 3/2"Sécurisation des réseaux d'information et de communication: bonnes pratiques pour créer une culture de la cybersécurité" | Accent mis sur les menaces (techniques) émergentes et sur le renforcement des capacités. | Poursuivre l'étude | Sécurité des villes "intelligentes" ([2/451](https://www.itu.int/md/d14-sg02-c-0451)).Améliorer l'indice GCI ([2/458](https://www.itu.int/md/d14-sg02-c-0458)). | – Bonnes pratiques – Cybermenaces émergentes – Société intelligente – Internet des objets– Problèmes de sécurité– Spam par SMS – Cartes SIM – Enquête de sensibilisation – Protection en ligne des enfants – Spam/logiciels malveillants– Renforcement des capacités/ateliers – Indice GCI | **Poursuivre** l'étude de la Question mais en réviser le titre et le contenu.**"Bonnes pratiques pour faire face aux menaces nouvelles et émergentes sur la cybersécurité"** |
| QUESTION 4/2"Assistance aux pays en développement concernant la mise en oeuvre des programmes de conformité et d'interopérabilité" | Points de vue divergents. | Les travaux futurs sur la conformité et l'interopérabilité peuvent s'inscrire dans le cadre du Programme C&I (pas sous forme d'une Question à l'étude). |  | – Conformité – Interopérabilité– Industrialisation durable – Infrastructure résiliente – Laboratoires virtuels– Tests virtuels – Politique et réglementation | **Ce sujet d'étude est très important. Il est essentiel de fournir une assistance aux pays en développement.****Poursuivre l'étude de la Question** **["Stratégies, politiques et solutions novatrices pour la mise en oeuvre des programmes de conformité et d'interopérabilité (C&I) et lutte contre la contrefaçon des équipements TIC dans les pays en développement"]****Ne pas poursuivre l'étude de la Question** (Poursuivre les travaux dans le cadre des programmes du BDT et du TSB (pas sous forme d'une Question à l'étude)). |
| QUESTION 5/2"Utilisation des télécommunications/TIC pour la planification en prévision des catastrophes, l'atténuation de leurs effets et les interventions en cas de catastrophe" | Poursuivre l'étude de la Question mais en réviser le titre et le contenu. Des sujets d'étude différents chaque année par exemple les systèmes d'alerte rapide, les obstacles politiques et réglementaires à la mise en oeuvre, des exercices sur les communications en cas de catastrophe. | Fusion avec la Question 6/2.Elaborer une nouvelle méthode. | Fusion de la Question 5/2 et de la Question 6/2 intitulée "Utilisation des télécommunications/TIC pour la lutte contre les changements climatiques, la gestion des catastrophes naturelles et les situations d'urgence" ([2/424](https://www.itu.int/md/d14-sg02-c-0424)). | – Lignes directrices de mise en oeuvre– Environnement politique propice – Systèmes d'alerte rapide– Communications d'urgence – Exercices et cyberexercices – Tendances technologiques – Confirmation de la sécurité | **Poursuivre** l'étude de la Question mais en réviser le titre et le contenu. Des sujets d'étude différents chaque année par exemple les systèmes d'alerte rapide, les obstacles politiques et réglementaires freinant la mise en oeuvre, les exercices sur les communications en cas de catastrophe.**"Bonnes pratiques et lignes directrices de mise en oeuvre relatives à l'utilisation des télécommunications/TIC pour la gestion des catastrophes"** |
| QUESTION 6/2"Les TIC et les changements climatiques" | Poursuivre l'étude de la Question sans fusion avec d'autres Questions. Accent mis dans la future étude sur l'innovation et les nouveaux projets de pays. | Fusion des Questions 6/2 et 5/2. Déjà à l'étude au sein de la CE 5 de l'UIT‑T. Fusion des Questions 6/2 et 8/2. | Poursuivre l'étude de la Question, en fusionnant Questions 6/2 et 8/2, nouvelle Question 6/2 intitulée "TIC et changements climatiques, y compris les questions liées à l'élimination ou recyclage adéquats des déchets résultant de l'utilisation des télécommunications/TIC" ([2/451](https://www.itu.int/md/d14-sg02-c-0451)).Ne pas poursuivre l'étude de la Question, fusion des Questions 5/2 et 6/2, nouvelle Question 5/2 ([2/424](https://www.itu.int/md/d14-sg02-c-0424)). | – Changements climatiques – Tendances technologiques – Action pour le climat – Adaptation– Mesures d'atténuation – Politiques– ODD 13– Impliquer les parties prenantes extérieures pour ce qui est des télécommunications/TIC  | **Poursuivre** l'étude de la Question mais en réviser le titre et le contenu.**"Bonnes pratiques et lignes directrices relatives à une action pour le climat grâce à l'utilisation des TIC"** |
| QUESTION 7/2"Stratégies et politiques concernant l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques" | Poursuivre l'étude de la Question mais en réviser le contenu. Mettre l'accent sur les mesures et l'évaluation, etc. | Fusion avec la Question 2/2.Fusion avec la Question 6/1 (Protection des utilisateurs finals).Fusion avec la Question 8/2 (déchets des équipements électriques et électroniques).Mesures nécessaires.  | Ne pas poursuivre l'étude de la Question, fusion des Questions 2/2 et 7/2, nouvelle Question 2/2 ([2/451](https://www.itu.int/md/d14-sg02-c-0451)).Fusion des Questions 7/2 et 8/2 "Stratégies et politiques relatives à la protection des personnes contre l'exposition aux champs électromagnétiques, et au recyclage adéquat des déchets résultant de l'utilisation des télécommunications/TIC" ([2/424](https://www.itu.int/md/d14-sg02-c-0424)).Fournir des lignes directrices de mise en oeuvre ([2/410](https://www.itu.int/md/d14-sg02-c-0410)) et ([2/434](https://www.itu.int/md/d14-sg02-c-0434)). | – Lignes directrices– Mesure et évaluation – Exposition des personnes aux champs électromagnétiques– Tendances technologiques | **Poursuivre** l'étude de la Question mais en réviser le titre et le contenu. **"Bonnes pratiques et lignes directrices relatives à la mesure et l'évaluation de l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques"** |
| QUESTION 8/2"Stratégies et politiques pour l'élimination ou le recyclage adéquats des déchets résultant de l'utilisation des télécommunications/TIC" | Poursuivre l'étude de la Question. | Question émergente. Fusion des Questions 8/2 et 6/2. Fusion des Questions 8/2 et 7/2. | Ne pas poursuivre l'étude de la Question, fusion des Questions 8/2 et 6/2 ([2/451](https://www.itu.int/md/d14-sg02-c-0451)).Fusion des Questions 7/2 et 8/2 ([2/424](https://www.itu.int/md/d14-sg02-c-0424)).Stratégies de mise en oeuvre ([2/432](https://www.itu.int/md/d14-sg02-c-0432)). | – Lignes directrices– Déchets d'équipements électriques et électroniques – Recyclage– Protection de l'environnement – Procédures rentables  | **Poursuivre** l'étude de la Question mais en réviser le titre et le contenu. **"Lignes directrices de mise en oeuvre pour la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques et la protection de l'environnement de manière rentable"** |
| QUESTION 9/2"Identification des sujets d'étude des commissions d'études de l'UIT-R et de l'UIT‑T qui intéressent particulièrement les pays en développement" | ? | Sujets d'étude importants de nature intersectorielle qui intéressent à la fois la CE 1 et la CE 2. | Ne pas poursuivre l'étude de la Question et inclure le mandat du Groupe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel relevant du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT). ([2/451](https://www.itu.int/md/d14-sg02-c-0451)). | – UIT-R – UIT-T– Secrétariat général  | **Ne pas poursuivre** l'étude de la Question mais mettre en oeuvre un mécanisme de remplacement pour communiquer aux pays en développement des informations sur les activités de l'UIT-R, de l'UIT‑T, du Secrétariat général tout au long de la période d'études. Inviter l'UIT-R, l'UIT-T, et le Secrétariat général à présenter des mises à jour de leurs activités aux séances plénières de la CE 1 et de la CE 2.La collaboration intersectorielle devrait être encore renforcée. |

Annexe 4

Analyse des observations reçues dans le cadre de l'Enquête mondiale sur les travaux des Commissions d'études de l'UIT-D

L'enquête mondiale sur les travaux des Commissions d'études de l'UIT-D était constituée de trois parties principales. La **première partie** visait à recueillir des informations sur la participation aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D, la **deuxième partie** étudiait la structure des Commissions d'études de l'UIT-D, et dans la **troisième partie**, il était demandé aux Membres de formuler des observations sur les résultats des travaux et produits élaborés par les Commissions d'études de l'UIT-D. Quarante réponses de représentants de ministères, de régulateurs, de membres du secteur privé, d'organisations régionales et internationales et d'établissements universitaires ont été reçues. Les réponses provenaient, pour 57,5% d'entre elles, de représentants des administrations, d'organismes publics et de ministères. La majorité des réponses ont été fournies par des représentants basés en Europe (38%), devant celles de représentants des Etats arabes (23%), des pays d'Afrique (12%), des Amériques (12%), de l'Asie‑Pacifique (12%), et de la CEI (3%).

PARTIE 1: Participation aux activités organisées par les Commissions d'études de l'UIT-D

Concernant la **participation aux activités organisées par les Commissions d'études de l'UIT-D**, 70% des sondés ont indiqué que l'entité dont ils relèvent, ou une personne de leur administration, participe régulièrement à ces activités. Trente pour cent d'entre eux ont répondu que leur entité ne participe pas régulièrement aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D en raison de ressources humaines et financières insuffisantes, et du fait que leur entité est déjà engagée dans de nombreuses autres activités, ce qui peut nécessiter de donner priorité à d'autres éléments de leur programme de travail. Certains des participants ont fait observer qu'ils prennent part aux travaux des autres Secteurs de l'UIT et que ces travaux constituent leur priorité majeure. Des renseignements supplémentaires seraient également bienvenus sur les travaux en cours des Commissions d'études de l'UIT-D et sur la manière d'y contribuer et d'y prendre part efficacement sans devoir nécessairement assister aux réunions complètes.

• Encourager la participation de représentants du secteur privé

Il était également demandé aux administrations participant à l'enquête si elles **invitent et encouragent les représentants du secteur privé** **de leur pays** à participer aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D. Sur les deux tiers (70%) des sondés ayant indiqué appartenir à des administrations, six sur sept ont souligné le fait qu'elles encouragent la participation du secteur privé à ces travaux.

Les entités participant à l'enquête ont proposé des mesures qui pourraient être adoptées pour encourager plus encore la participation du secteur privé aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D. Il a été suggéré d'accroître la visibilité des sujets spécifiques examinés au titre des Questions afin de solliciter des contributions aux travaux réalisés dans ce cadre. L'organisation de séminaires et de forums aux niveaux régional et national sur des thèmes relatifs aux Questions des Commissions d'études de l'UIT-D permettrait assurément de mieux faire connaître les travaux entrepris. Une utilisation ciblée des médias sociaux, ou encore une communication accrue de l'UIT sur les résultats et l'importance des commissions d'études pourraient contribuer à susciter un plus grand intérêt pour ces travaux.

Certains des sondés ont fait observer plus généralement que les représentants du secteur privé au niveau des pays ne sont pas bien informés du rôle de l'UIT, ni de la manière dont ils peuvent contribuer à ses travaux et en tirer des bénéfices. La formation, dans chaque pays, d'un groupe spécial composé notamment de parties prenantes du secteur privé a été encouragée. Des réunions spécifiques consacrées au secteur privé pourraient s'avérer utiles pour mieux faire connaître les travaux de l'Union d'une manière générale, et ceux des commissions d'études en particulier.

Des participants ont fait part de leurs réflexions quant au rôle nécessaire que jouent les bureaux régionaux et les bureaux de zone de l'UIT pour diffuser les travaux des Commissions d'études de l'UIT-D, ainsi que pour veiller à mieux mettre en correspondance les initiatives et les projets régionaux avec les initiatives du secteur privé et par exemple, pour proposer une offre plus large en matière de renforcement des capacités, aussi bien pour des entités et des personnes issues du secteur public que du secteur privé. Afin d'encourager la participation, à l'avenir, de représentants du secteur privé aux travaux des commissions, il conviendrait de recenser leurs besoins, leurs attentes et leurs priorités pour différentes activités, lors de phases de planification et de préparation. Des méthodes de travail souples pourraient être utiles pour favoriser une participation plus large. Le fait d'offrir aux nouveaux acteurs un accès libre et gratuit à l'ensemble des documents et des rapports pourrait les encourager à se renseigner davantage sur l'UIT-D.

• Encourager la participation des petites et moyennes entreprises (PME)

A la question de savoir si les administrations ayant participé à l'enquête **invitent et encouragent les petites et moyennes entreprises (PME) à participer aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D**, à peine plus de la moitié de ces administrations ont déclaré encourager les PME à s'associer aux activités. Les participants ont toutefois fait remarquer que le fait de nouer des contacts avec les PME et de les encourager à prendre part aux activités d'organisations internationales telles que l'UIT n'a rien d'évident. Le coût de la participation constitue un obstacle certain, qui rend difficile la participation des entreprises susceptibles d'être intéressées. Il pourrait être judicieux d'encourager les PME à s'associer aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D par le biais de moyens alternatifs tels que la participation à distance. Il a été proposé de créer d'autres mécanismes de financement, ainsi qu'une nouvelle catégorie de membres de l'UIT pour les PME, bénéficiant d'une contribution réduite. Le fait de sélectionner des sujets d'étude présentant un intérêt particulier pour les PME pourrait encourager un plus grand nombre d'entre elles à prendre part aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D.

• Encourager la participation des établissements universitaires

Quatre-vingt-deux pour cent des administrations ayant participé à l'enquête ont indiqué **inviter et encourager les établissements universitaires à participer aux Commissions d'études de l'UIT-D**. On pourrait accroître la participation de ces établissements en attirant leur attention sur les avantages qu'ils peuvent tirer d'une implication dans les travaux des Commissions d'études de l'UIT-D, notamment concernant la manière dont ils peuvent apporter une contribution grâce aux études et aux recherches menées en leur sein. Si la participation à distance des étudiants et des chercheurs aux réunions des Commissions d'études de l'UIT-D constituerait pour eux un moyen économique de s'impliquer et devrait à ce titre être encouragée, il conviendrait aussi de créer des bourses destinées aux participants issus d'établissements universitaires.

• Coopération entre les Secteurs de l'UIT, ainsi qu'avec le Secrétariat général concernant des questions d'intérêt mutuel

Dans la dernière question de la partie de l'enquête portant sur la participation aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D, il était demandé aux sondés d'exprimer leur **point de vue sur la coopération entre les Secteurs de l'UIT, ainsi qu'avec le Secrétariat général concernant des questions d'intérêt mutuel**. Leurs avis divergeaient à ce sujet: si certains considèrent que la coopération est excellente, d'autres estiment que des efforts pourraient être déployés pour la renforcer.

Un participant à l'enquête issu d'un pays en développement a fait observer que les travaux des Secteurs contribuent aux efforts déployés par l'UIT pour combler le fossé numérique et réaliser les objectifs de développement durable. Cette fonction a bien été appliquée et peut être améliorée par le biais de la coopération de personnalités et du respect mutuel des mandats de chaque Secteur. D'autres ont fait observer que la bonne coopération permet aux Membres de recueillir de bonnes pratiques et des expériences spécifiques relatives aux questions présentant un intérêt commun pour les trois Secteurs et pour le Secrétariat général. Les participants ont souligné le fait que les notes de liaison constituent un outil très utile permettant un travail et une coopération efficaces entre les Secteurs. La bonne coopération entre l'UIT-D et l'UIT-R, ainsi qu'entre le BDT et le BR, a été mentionnée.

L'objectif est que les trois Secteurs de l'UIT se complètent. Les travaux menés dans un Secteur devraient ainsi être utilisés et mis en oeuvre par d'autres Secteurs dans l'intérêt des membres, en particulier pour les pays en développement. La question de la répétition des tâches entre les Secteurs a notamment été citée comme exemple de domaine à améliorer. Les participants à l'enquête ont fait observer que des efforts constants sont nécessaires à la coordination des travaux entre les Secteurs et avec le Secrétariat général afin de limiter la répétition des tâches et l'utilisation abusive des ressources de l'UIT. Le renforcement des capacités, par exemple, devrait être coordonné par l'UIT-D seulement, avec une participation des autres Secteurs s'agissant de la réalisation des questions techniques. Afin d'améliorer cet aspect, il a été suggéré de fournir des explications sur les mandats et les objectifs de chaque Secteur concernant des questions d'intérêt mutuel par le biais du Secrétariat, des groupes consultatifs, des groupes spéciaux et des groupes de coordination. On a aussi fait observer que les Etats Membres, en adoptant la Résolution 191 (Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires sur la "Stratégie de coordination des efforts entre les trois Secteurs de l'Union" ont causé une certaine confusion, puisqu'il existe un écart entre les objectifs exprimés dans la Résolution et la manière dont elle est mise en oeuvre. La coopération devrait être améliorée afin d'obtenir des résultats plus efficaces et d'optimiser l'utilisation des ressources. La mise en place d'un programme commun avec l'UIT-R et l'UIT-T pourrait être un moyen pour l'UIT-D d'améliorer les mécanismes de coopération existants, en vue de mettre en oeuvre et de promouvoir ses normes. Cela constituerait une étape importante pour améliorer l'efficacité générale de l'UIT.

PARTIE 2: Structure des Commissions d'études de l'UIT-D

En ce qui concerne la **structure des Commissions d'études de l'UIT-D**, 92,5% des sondés ont déclaré connaître la structure actuelle de ces commissions et les Questions qui leur ont été confiées. Environ 7,5% ont indiqué ne pas connaître cette structure, et 70% s'en sont dits "satisfaits" ou "très satisfaits". Huit pour cent ont indiqué qu'elle pourrait être améliorée et 19% ne se sont pas prononcés à ce sujet.

Les commentaires reçus au sujet de la structure révèlent qu'aux yeux des membres, **certaines des Questions ne sont pas confiées à la commission d'études appropriée** (les Questions relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques et à l'exposition aux champs électromagnétiques devraient être confiées à la CE 1). Le caractère ambigu des mandats actuels des commissions d'études a été mentionné, et plusieurs sondés ont également évoqué le **grand nombre de Questions**. Pour certains des participants interrogés, il pourrait être pertinent de fusionner certaines Questions en vue de renforcer les Commissions d'études de l'UIT-D. Aucune des réponses n'a fait ressortir la volonté d'augmenter le nombre de Questions confiées à chaque commission. Une des propositions consistait à fusionner certaines Questions pour parvenir à cinq Questions par commission d'études. Des propositions ont aussi été soumises concernant la fusion de certaines Questions à l'étude, par exemple la Question 2/1 (technologies d'accès large bande) avec la Question 5/1 (accès dans les zones rurales), la Question 1/1 (large bande) avec la Question 2/1 (technologies d'accès large bande), et la Question 6/2 (changements climatiques) avec la Question 8/2 (déchets d'équipements électriques et électroniques). Il a également été proposé de regrouper toutes les Questions portant sur les applications (cybersanté, éducation, etc.) en une seule Question, afin d'exploiter au mieux les ressources de l'UIT et éventuellement d'améliorer l'efficacité des réunions des Commissions d'études de l'UIT-D, ainsi que le temps consacré à ces réunions. Il a été proposé de préciser les sujets à l'étude et d'éviter les sujets larges tels que celui de la Question 1/1. L'étude de la Question 9/2 devrait être envisagée à la fois dans le cadre de la Commission d'études 1 et de la Commission d'études 2. A l'avenir, aucun titre de Question ne devrait mentionner de technologie particulière, comme les IMT.

On a répété l'importance **d'éviter tout double emploi** quant aux travaux menés au sein des commissions d'études des autres Secteurs de l'UIT. Certains sujets sont déjà étudiés par l'UIT-T.

Concernant le **nombre des Commissions d'études de l'UIT-D**, l'existence des deux commissions actuelles a été considérée appropriée.

Les réponses ont fait ressortir l'utilité des travaux réalisés par les Commissions d'études de l'UIT-D, mentionnant toutefois le fait que les **rapports finals doivent se concentrer sur les difficultés particulières** auxquelles sont confrontés les pays en développement, dans la mesure où c'est là leur réelle valeur ajoutée. Il a été suggéré de fournir des **études** et des produits **plus spécifiques** aux membres non plus tous les quatre ans, mais tous les deux ans au moins. Les rapports devraient pouvoir dépasser 50 pages dans leur version traduite. Les **Recommandations** devraient devenir des outils plus pertinents au sein du Secteur de l'UIT-D.

Afin de rendre les réunions plus efficaces, il conviendrait de **limiter à 40 le nombre de contributions par réunion**.

• Sujets non couverts par les Questions actuellement à l'étude dans le cadre des Commissions d'études de l'UIT-D

En ce qui concerne les **sujets actuellement à l'étude dans le cadre des Commissions d'études de l'UIT-D**, la moitié des sondés étaient d'avis que certains des sujets ou certaines des études qui leur paraissent importants ne sont pas couverts par les Questions examinées par l'UIT-D. Parmi les sujets cités figurent par exemple:

– Partage des infrastructures

– Réglementation des services financiers sur mobile

– Comment encourager les petits Etats insulaires en développement à participer de manière plus active aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D?

– Technologies vertes

– Comment organiser le numérotage et la portabilité des numéros?

– Contenu local et norme typographique

– Impact des médias sociaux

– Réglementation de l'Internet des objets

– Internet des objets

– Communications de machine à machine

– Radiodiffusion sonore numérique

– Télévision numérique non terrestre

– Etude des villes intelligentes et durables

– Modèles réglementaires pour l'économie numérique (Internet des objets, services over-the-top). La Question 1/2 (société intelligente) pourrait être révisée pour intégrer ce sujet.

– Formes d'énergie alternatives/renouvelables dans les TIC. La Question 6/2 (changements climatiques) pourrait intégrer ce sujet.

– Etude de l'influence des TIC sur l'éducation

– Centres de données

– Promotion de l'investissement dans le secteur des TIC

– Mise en place des infrastructures numériques financièrement abordables nécessaires à la numérisation des opérations des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises

– Autres sujets relatifs à l'économie numérique

– Mesures permettant de faire face aux catastrophes et réduction de la fracture numérique

– Convergence des technologies et solutions hybrides pour garantir la résilience et une couverture véritablement ubiquitaire sur le plan géographique

– Echange d'expériences en matière de réglementation et d'octroi de licences

– Les TIC dans l'éducation/Utilisation des TIC dans le secteur de l'éducation

– Comment utiliser les TIC au service de la mise en oeuvre des objectifs de développement durable?

– Interconnexion IP/réseaux de prochaine génération

Dans le cadre des discussions sur les Questions à l'étude, une administration a fait observer qu'une des raisons pour lesquelles les administrations des pays développés ne participent pas aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D pourrait être qu'elles ne se sentent pas concernées par un certain nombre de Questions, qui traitent de problèmes qu'elles ont déjà surmontés. Il en va de même pour les Membres des Secteurs. Pour un autre participant, le problème des Questions à l'étude dans le cadre de l'UIT-D réside peut-être dans le fait qu'elles sont étudiées pendant plusieurs périodes d'études consécutives. Au lieu de poursuivre l'étude des Questions existantes, il conviendrait de définir tous les quatre ans un nouvel ensemble de Questions portant sur des problèmes émergents dans les secteurs des télécommunications, des TIC ou du large bande.

Un des sondés a en outre fait remarquer qu'il devrait être tenu compte des deux perspectives suivantes lorsque l'on envisage de poursuivre l'étude d'une Question et d'adopter une nouvelle Question: 1) la Question aborde-t-elle les problèmes actuels et émergents de l'écosystème des télécommunications, des TIC ou du large bande sur les plans politique, juridique, réglementaire et opérationnel? 2) la Question facilite-t-elle la réalisation des objectifs de développement durable par le biais des solutions de télécommunication/TIC/large bande?

• Utilisation de groupes de travail au sein des Commissions d'études de l'UIT-D

En ce qui concerne la structure des Commissions d'études de l'UIT-D, il a aussi été demandé aux membres d'exprimer leurs **points de vue sur le recours à des groupes de travail dans les Commissions d'études de l'UIT-D**. Moins de la moitié des participants à l'enquête (19 sur 40) ont choisi de répondre à cette question. Sur les 19 qui ont répondu, certains ont noté que les groupes de travail peuvent être utiles pour les Commissions d'études de l'UIT-D, et nécessaires dans certains cas, à condition d'être pleinement mis en oeuvre, tandis que d'autres ont estimé que les groupes de travail ne sont pas utiles pour les Commissions d'études de l'UIT-D.

Parmi les réponses en faveur des groupes de travail, il a été fait mention de l'utilité des groupes de travail pour ce qui est de la collaboration et de l'échange d'informations entre les groupes chargés des Questions. Les groupes de travail sont efficaces et peuvent contribuer à accélérer et à faciliter les travaux des Commissions d'études de l'UIT-D. Les groupes de travail peuvent aider à renforcer la coordination des travaux communs et l'échange d'informations entre les groupes chargés des Questions qui peuvent être utiles et enrichissantes pour tous.

Le fait que les travaux des groupes de travail (dans les autres Secteurs de l'UIT) se déroulent en anglais uniquement a suscité des inquiétudes. Le regroupement des Questions en fonction des intérêts communs éviterait de devoir créer des groupes de travail, dont les réunions et les travaux peuvent entraîner des contraintes supplémentaires. En revanche, il convient d'encourager la création de groupes communs entre les Secteurs afin d'échanger des informations et d'accroître la participation aux travaux. Selon d'autres participants à l'enquête, les groupes de travail sont inutiles et entraînent une perte de temps, voire sont contre-productifs. Avec les groupes de travail, le temps imparti à l'étude des Questions proprement dites est moins important. Les groupes de travail ne sont pas la solution pour optimiser le temps consacré à l'étude de chaque Question. Un autre participant à l'enquête a par ailleurs insisté sur l'inutilité de recourir à des groupes de travail dans les Commissions d'études de l'UIT-D. Par conséquent, les participants à l'enquête ont exprimé des points de vue très partagés sur l'utilité des groupes de travail dans les Commissions d'études de l'UIT-D.

Il est intéressant de noter que l'enquête se poursuivait par la question de savoir si les Membres étaient **favorables au fait qu'il y ait des groupes de travail dans la structure des Commissions d'études de l'UIT-D**, question à laquelle il fallait répondrepar "Oui" ou par "Non". Trente et un participants à l'enquête sur les 40 ont répondu à cette question, la majorité, 81%, s'étant déclarés favorables et 19% ayant exprimé le point de vue opposé.

Toutefois, compte tenu de l'expérience menée consistant à recourir à un groupe de travail unique pour quatre Questions de la Commission d'études 2 de l'UIT‑D (Q5/2 (télécommunications d'urgence/TIC), Q6/2 (changements climatiques), Q7/2 (champs électromagnétiques) et Q8/2 (déchets d'équipements électriques et électroniques)), moins des deux tiers des participants à l'enquête (63%) ont indiqué être **favorables à la poursuite des travaux du groupe de travail actuel dans le cadre de la Commission d'études 2 de l'UIT-D**.

Les participants ont notamment cité les avantages suivants de l'utilisation de groupes de travail dans le cadre des Commissions d'études de l'UIT-D (il est important de souligner que la nature de ces avantages ne fait pas l'objet d'un consensus; ce que certains considèrent comme des avantages peut sembler moins intéressant à d'autres):

– possibilité d'approfondir l'étude des travaux associés à chaque Question;

– possibilité de procéder à une analyse spécialisée/ approfondie dans le cadre des Questions;

– coordination des travaux au sein des commissions d'études par le biais des groupes de travail;

– regroupement de toutes les Questions connexes dans le cadre d'un groupe de travail, ce qui facilitera la participation d'experts à l'élaboration des études;

– la création de groupes de travail facilitera l'organisation des réunions;

– structuration des résultats, ainsi que des études par les groupes de travail, afin d'éviter la répétition des tâches;

– la création de groupes de travail permettra la mise en place d'un travail efficace et évitera toute perte de temps;

– les groupes de travail permettront de mettre en correspondance les méthodes et les procédures des Secteurs et de structurer les activités de recherche de manière efficace;

– les groupes de travail permettent de réduire le temps consacré à l'examen des documents soumis en une fois au titre de plusieurs Questions;

– les groupes de travail permettent de travailler en parallèle, complètement ou partiellement, au cours des réunions, ce qui peut constituer une solution efficace pour produire un travail de qualité lorsqu'un grand nombre de contributions sont reçues pour examen;

– les groupes de travail permettent un examen plus détaillé et une accélération du processus au cours de la période d'étude;

– les réunions concernant les Questions à l'étude confiées à un groupe de travail ont lieu les unes à la suite des autres;

– réunir et utiliser au mieux les ressources pour remédier aux problèmes connexes dans le cadre du groupe de travail;

– possibilité de mettre en place plus d'espaces de cocréation et de réseaux professionnels relatifs aux sujets traités, permettant une connaissance plus exhaustive des Questions à l'étude concernées;

– possibilité pour chaque groupe de travail de se concentrer sur un sujet particulier, lié à un certain objectif ou programme, compte tenu des objectifs inscrits dans le plan stratégique;

– les groupes de travail forment un niveau intermédiaire entre les Questions et les commissions d'études. Par conséquent, l'existence de groupes de travail rattachés aux commissions d'études permet aux experts de débattre de questions techniques qui ne peuvent être abordées ni par les commissions d'études ni lors de réunions, faute de temps et en raison du grand nombre de participants qui assistent aux réunions des commissions d'études;

– les groupes de travail encouragent les travaux complémentaires et les échanges en vue d'obtenir des résultats plus pertinents;

– les groupes de travail facilitent la gestion du travail.

Parmi les commentaires supplémentaires formulés quant à l'utilisation des groupes de travail, citons notamment:

– Concernant le mandat, la gestion et l'établissement de rapports:

• si des groupes de travail sont mis en place, il serait nécessaire de préciser clairement leurs mandats afin d'éviter tout chevauchement avec ceux des Groupes du Rapporteur;

• afin de rendre les groupes de travail plus efficaces, il est nécessaire de s'assurer que des personnes qualifiées sont nommées aux postes de présidents et de vice-présidents de ces groupes. Les groupes de travail peuvent être ouverts à la participation d'experts provenant du secteur privé. Un mécanisme plus flexible devrait être mis en place, permettant de modifier les mandats des groupes de travail au fur et à mesure de leur progression;

• les rapports des groupes de travail doivent être soumis à la commission d'études à laquelle ils sont rattachés.

– Concernant le nombre de groupes de travail et le nombre de Questions pouvant être confiées à un groupe de travail:

• il est conseillé de créer deux groupes de travail pour chaque commission d'études de l'UIT-D;

• au sein du cadre existant, il est difficile de moderniser les résultats des commissions d'études sans regrouper les Questions par sujet ou domaine. Pour cette raison, chaque groupe de travail peut concentrer son action sur quatre à cinq questions regroupées sous un sujet pertinent et conformes aux objectifs;

• les groupes de travail devraient regrouper les Questions à l'étude d'une manière logique et claire.

– Concernant la contribution des groupes de travail aux produits de la commission d'études:

• chaque groupe de travail pourrait organiser des activités conjointes telles que des séminaires ou l'élaboration de Recommandations, et pourrait produire des documents finals communs afin d'enrichir les discussions et les résultats;

• il conviendrait d'accroître le nombre de réunions virtuelles organisées entre les groupes de travail et d'autres groupes;

• les groupes de travail sont inutiles;

• le groupe de travail pilote n'a pas été en mesure d'assurer la coordination entre les Questions;

• la coordination des actions entre la direction des groupes du Rapporteur, les groupes de travail et les commissions d'études restera difficile.

• Fréquence et nombre de réunions des commissions d'études et des groupes du Rapporteur de l'UIT-D

L'enquête sollicitait également l'avis des participants sur **la fréquence et le nombre de réunions des Commissions d'études de l'UIT-D et des groupes du Rapporteur pendant l'année**. La majorité des 27 sondés ayant répondu à cette question ont estimé que la fréquence et le nombre de réunions tenues chaque année sont acceptables, raisonnables et satisfaisantes. La fréquence et le nombre actuels de réunions reflètent correctement l'équilibre entre les besoins des Membres et les ressources financières de l'UIT. Les commissions d'études continueraient donc de se réunir une fois par an, et les groupes du Rapporteur et les groupes de travail deux fois par an.

Si, pour certains, il ne faut pas augmenter le nombre de réunions et de jours en raison de l'augmentation des coûts que cela provoquerait, d'autres ont suggéré de faire passer le temps de réunion des commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D de deux à trois semaines par an (sept jours au lieu de cinq par commission d'études). Les participants ont évoqué la nécessité de consacrer suffisamment de temps aux réunions de chacune des commissions d'études, et ont à nouveau insisté sur le fait qu'il faut réduire le nombre de Questions afin de cibler les études. A leurs yeux, il est également nécessaire d'organiser plus de réunions.

De nombreux participants à l'enquête ont souligné l'intérêt de recourir plus fréquemment à des **réunions virtuelles ou électroniques**, ainsi qu'à des **listes de diffusion** entre les réunions traditionnelles. Trente-trois pour cent des sondés ont estimé que l'organisation de réunions électroniques pour les groupes du Rapporteur à intervalles réguliers entre les réunions traditionnelles serait utile pour faire avancer les travaux de ces groupes sur les sujets à l'étude. Trente-trois pour cent également étaient d'avis que des réunions électroniques pourraient être organisées ponctuellement en fonction des besoins du groupe.

Au vu de ces éléments, on a expliqué qu'il était difficile pour les pays en développement et les pays les moins avancés de suivre le rythme actuel des réunions en raison du nombre d'experts dont ils disposent et des contraintes financières qui sont les leurs. Il conviendrait d'envisager de réduire le nombre de réunions et d'encourager leur préparation par le biais d'échanges électroniques. Cependant, ces réunions ou échanges électroniques devraient concerner la préparation de réunions seulement, et non la prise de décisions. Ces réunions et échanges pourraient consister en des réunions virtuelles des groupes du Rapporteur, tout comme des équipes de direction des commissions d'études 1 et 2. Les participants ont donc fait ressortir l'importance de travailler à distance entre les réunions au suivi des domaines de travail approuvés afin d'assurer une meilleure participation, en particulier de la part de ceux qui n'étaient pas en mesure de prendre part aux réunions traditionnelles. Les renseignements relatifs aux réunions électroniques devraient être transmis à un public plus large. La question de savoir si des services d'interprétation dans les langues de l'Union seraient disponibles et assurés pendant les réunions électroniques a été posée; les questions relatives à la traduction et à l'interprétation ayant certaines incidences financières, ce point devra faire l'objet de discussions ultérieures.

L'utilisation de documents temporaires ("TEMP") permettant une collaboration en temps réel au cours des réunions devrait être encouragée afin de favoriser la participation en direct pendant les réunions traditionnelles.

A l'avenir, le choix du **lieu des réunions** devrait tenir compte des obstacles que connaissent les représentants de pays en développement en matière de déplacement. L'organisation de **réunions régionales** plus fréquentes pourrait aussi accélérer l'obtention de résultats au titre des différentes Questions.

PARTIE 3:

• Travaux au titre de la Question 9/2

Etant donné que cette enquête était organisée à l'initiative de la Commission d'études 2 de l'UIT-D dans le cadre de la **Question 9/2** (Identification des sujets d'étude des commissions d'études de l'UIT-R et de l'UIT-T qui intéressent particulièrement les pays en développement), des questions précises concernant les travaux au titre de cette Question ont été posées aux participants à l'enquête.

Les participants ont noté que les travaux au titre de la Question 9/2 permettaient aux pays en développement de disposer de rapports et de mises à jour concernant les activités et manifestations organisées récemment par l'UIT‑T et l'UIT‑R. Cinquante-deux pour cent des participants à l'enquête ont indiqué qu'ils avaient bénéficié des informations et exposés présentés par les Commissions d'études de l'UIT‑T et de l'UIT-R pendant les réunions relatives à la Question 9/2 durant la période d'études et les avaient jugés utiles. Etant donné qu'un grand nombre d'administrations et de Membres de Secteur ne peuvent peut‑être pas accéder directement aux activités de l'UIT-T et de l'UIT-R, ou que leur niveau de participation à ces activités reste limité, il est utile de leur faire connaître les principales réalisations et les résultats correspondants de l'UIT‑R et de l'UIT-T par l'intermédiaire des Commissions d'études de l'UIT-D.

Etant donné que cette question est très importante, il a été suggéré de la considérer non pas comme une Question à l'étude, mais plutôt comme une activité de coordination. En outre, il a été fait observer que TOUS les thèmes présentent de l'intérêt pour les pays. Un participant à l'enquête a souligné la nécessité, pour les Etats Membres, de pouvoir participer directement aux travaux de l'UIT-R de l'UIT-T et que l'UIT-D devrait encourager cette participation, au lieu de mettre une Question à l'étude à cette fin.

Si la Question 9/2 devait être maintenue au cours de la prochaine période d'études, il conviendrait de faire en sorte qu'elle intègre également les travaux du Secrétariat général de l'UIT et qu'elle ne se limite pas au cadre de la Commission d'études 2 de l'UIT-D, **afin que les résultats obtenus soient encore plus utiles pour les membres**.

• Niveau de satisfaction concernant les produits élaborés au titre des Questions confiées à la Commission d'études 1 et à la Commission d'études 2 de l'UIT-D

Les participants ayant répondu à l'enquête ont évalué **leur niveau de satisfaction concernant les produits élaborés au titre des Questions confiées à la Commission d'études 1 et à la Commission d'études 2 de l'UIT-D** du point de vue deleur pertinence et des résultats obtenus pendant la période d'études.

– Les sondés se sont dits "très satisfaits" des Questions 5/1, 7/1, 8/1, de la Résolution 9 et des Questions 1/2 (à égalité avec "satisfaits"), 3/2 et 5/2.

– Ils se sont dits "satisfaits" des Questions 1/1, 2/1, 3/1, 4/1, 6/1, ainsi que des Questions 2/2, 4/2, 6/2, 7/2, 8/2, et 9/2.

– La plupart des participants interrogés ne se sont pas dits "sans opinion" ni "pas satisfaits" des produits résultant de l'étude des Questions confiées à la CE 1 et à la CE 2.

Il est à noter que cette étude a été réalisée avant que les rapports et les documents finals soient soumis pour approbation lors des dernières plénières des Commissions d'études 1 et 2. Les sondés ont donc examiné les projets de produits relatifs à chacune des Questions dans le cadre de leurs évaluations respectives.

D'une manière générale, en ce qui concerne **le niveau de satisfaction des participants quant aux résultats et aux produits des Commissions d'études de l'UIT-D pour la période d'études 2014‑2017**, 69% des sondés ont indiqué avoir été "très satisfaits" ou "satisfaits" desdits résultats et produits. Quelque 25,7% d'entre eux étaient "sans opinion", et 5,7% n'étaient "pas satisfaits".

Les sondés ont indiqué qu'à leurs yeux, les travaux des Commissions d'études de l'UIT-D sont utiles en cela qu'ils offrent une tribune pour l'échange d'expériences et la découverte de bonnes pratiques. Ils ont affirmé le rôle essentiel des Commissions d'études de l'UIT-D pour permettre à l'Union de mener à bien sa mission de partage et d'échange de connaissances dans l'intérêt de ses Membres. Cependant, le nombre important de sujets abordés (qui est en partie imputable au fait de poursuivre l'étude des Questions de période d'étude en période d'étude), et le fait que les rapports concernant les obstacles spécifiques rencontrés par les pays en développement ne sont pas assez ciblés ne favorisent pas l'établissement de rapports dotés d'une réelle valeur ajoutée. En outre, comme l'a indiqué un autre participant, il est essentiel de mettre en valeur les résultats des Commissions d'études de l'UIT-D. Un autre sondé a mis en lumière la nécessité pour les Commissions d'études de l'UIT-D de cibler leur action et de produire plus de Recommandations. Il a également été demandé d'uniformiser les documents finals.

Au total, 98% des participants ont indiqué que, d'une manière ou d'une autre, **les études et les travaux de recherche menés par les Commissions d'études de l'UIT-D leur sont utiles**. Quatre‑vingt-onze pour cent d'entre eux ont déclaré utiliser les résultats des Commissions d'études de l'UIT-D lors de l'examen, de la révision et/ou de la reformulation de politiques, de réglementations et de législations.

A la question de savoir **à quelle fréquence ils utilisent les rapports, les lignes directrices et les bonnes pratiques élaborés** par les Commissions d'études de l'UIT-D, la moitié des participants (49%) ont déclaré les utiliser "régulièrement tout au long de la période d'études", 16% "dès leur parution", et 13% "à la fin de la période d'études"; 19% ont déclaré utiliser les documents "rarement".

Des commentaires ont été exprimés quant au fait que **les rapports de l'UIT-D peuvent être utilisés partout, et également dans d'autres secteurs de l'UIT**. Sous certains aspects cependant, les méthodes de travail semblent bel et bien dépassées et n'apportent pas d'amélioration aux travaux menés au sein de l'UIT-D. On a également mentionné le fait que l'UIT-D devrait continuer à diffuser les résultats des Commissions d'études de l'UIT-D aux Membres des Secteurs et aux administrations. Aux yeux de certains, les études produites ne sont pas suffisamment approfondies, ce qui limite l'utilisation qui peut en être faite.

Afin **d'améliorer les résultats des travaux des Commissions d'études de l'UIT-D**, les participants à l'enquête ont demandé que les Commissions d'études de l'UIT-D rendent public un plus grand nombre de leurs produits tout au long de la période d'études et qu'elles utilisent plus efficacement les plates-formes en ligne entre les réunions afin d'élaborer en collaboration des contributions et des lignes directrices pouvant être utilisées dans les produits. Le fait d'encourager les membres à soumettre leurs contributions dans un format différent qui permettrait d'utiliser plus efficacement les principaux éléments et les données d'expérience figurant dans les contributions pour les résultats de l'étude des Questions, ainsi que le fait de modifier le format des produits élaborés par les Commissions d'études de l'UIT-D contribueraient aussi à améliorer les résultats des Commissions d'études de l'UIT-D.

Les participants à l'enquête ont également demandé une **participation accrue des Membres de l'UIT-R et de l'UIT-T aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D**, ainsi que des membres des commissions d'études relevant d'autres Secteurs dans le cadre du processus de préparation des documents finals, ce qui permettrait de suivre les décisions et les documents de l'UIT-T et de l'UIT‑R.

En ce qui concerne l'utilisation des langues officielles de l'Union dans les travaux des Commissions d'études de l'UIT-D, l'enquête a fait ressortir **l'utilité d'assurer des services dans toutes les langues officielles** de l'Union. Cependant, le fait que tous les délégués assistant aux réunions des Commissions d'études de l'UIT-D ne parlent pas forcément anglais ne devrait pas être une raison de ralentir la progression des travaux.

En outre, **les Questions à l'étude devraient être moins générales** et devraient aborder les obstacles spécifiques auxquels certains Membres sont confrontés, au sujet desquels le partage et l'échange de connaissances seraient bénéfiques.

**Les résultats de l'enquête ont encouragé la soumission d'un plus grand nombre de contributions**. Un nombre encore trop faible de pays en soumettent. La participation et les contributions des pays en développement constituent une question cruciale, puisque c'est par ces moyens qu'ils peuvent le mieux communiquer au sujet de leur situation et de leurs éventuels besoins ou difficultés. La participation tout comme les contributions de ces pays restent trop limitées en comparaison de celles des pays développés, même si des efforts ont été déployés.

**Les rôles de direction au sein des groupes du Rapporteur, ainsi que les lieux des réunions devraient alterner entre différents Etats Membres** afin de favoriser leur engagement envers la réalisation des objectifs de l'UIT.

• Commentaires généraux formulés au sujet de l'enquête:

– L'enquête est trop longue.

– Inviter à poursuivre la réalisation d'enquêtes de ce type dans la mesure où il est important d'améliorer les travaux menés par les Commissions d'études de l'UIT-D.

– Les Commissions d'études de l'UIT-D permettent aux membres de comprendre les travaux de l'UIT et d'avoir accès à des politiques à jour des membres par le biais de l'échange d'informations. Les forums, les réunions et les groupes de travail sont pertinents pour appuyer les travaux des Commissions d'études de l'UIT-D, comme le sont ceux des deux autres bureaux.

– Il convient de soumettre ce questionnaire à intervalles réguliers et de débattre des réponses non seulement au sein des Commissions d'études de l'UIT-D, mais aussi au sein du GCDT.

– Le nouvel ensemble de Questions à l'étude défini pour la période d'études suivante ne devrait pas constituer en une reprise des questions existantes, à moins que celles-ci ne soient absolument essentielles. Un nouveau paradigme devrait être appliqué lors de l'élaboration de nouvelles Questions.

– L'enquête est très intéressante.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. <http://www.itu.int/md/D14-SG02-C-0002>. [↑](#footnote-ref-1)